

MÉTÉOROLOGIE  
Générallement nuageux, avec  
averses ou orages  
MIN.: 70 — MAX.: 85  
Gracieuseté de :  
Shearer Lumber Co. Ltd.  
MONTREAL

FETE DU JOUR  
S. BONAVENTURE  
Les  
Librairies  
F. PILON Inc.  
Papeterie - Dactylographes  
Accessoires de bureau

VOL. LII — NO 163

Directeur : Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : André LAURENDEAU

MONTREAL, VENDREDI, 14 JUILLET 1961

10 cents l'exemplaire

## Après un défi du Sénat que le premier ministre M. Diefenbaker ne relève pas

# LA SESSION FÉDÉRALE, AJOURNÉE

## Vengé par le Sénat, M. Coyne démissionne

OTTAWA. — Le Sénat a rejeté hier le projet de loi du gouvernement visant à faire sauter le gouverneur de la Banque du Canada, M. James E. Coyne. Moins d'une heure plus tard, M. Coyne a remis sa démission, tel qu'il avait promis de le faire à la Chambre haute l'innocentant de l'accusation de mauvaise conduite.

Le ministre des finances, M. Donald Fleming, l'avait taxé de "grave manquement à son devoir".

Le Sénat ne s'est pas seulement contenté de tuer le bill Coyne, mais il a également versé du sel dans la plaie du gouvernement en déclarant que le gouverneur "ne s'était pas mal conduit durant l'exercice de son mandat".

Il s'agissait de la seconde rébellion du Sénat contre la volonté du gouvernement.

Le bill sur les tarifs

Mercredi, le Sénat avait refusé de retirer son amendement au bill 72 sur les tarifs, malgré la menace du premier ministre Diefenbaker de déclencher une élection "tôt ou tard" sur le problème d'une réforme de la Chambre haute, si l'amendement sénatorial n'était pas retiré.

Le bill Coyne

Quant au bill Coyne, il ne s'est pas rendu plus loin qu'un comité sénatorial sur les banques et le commerce devant lequel le gouverneur de la Banque du Canada avait témoigné pendant plus de 13 heures en l'espace de deux jours et demi.

Le comité, où les libéraux détiennent également la majorité, a défait par un vote de 19 voix contre sept une motion soumise par le leader ministériel, le sénateur Walter Aesline, recommandant de renvoyer le bill au Sénat sans amendement.

Rapport du comité

Puis, par un vote de 16 voix contre 6, le comité bancaire a adopté un rapport recommandant que le Sénat rejette le projet de loi gouvernemental en concluant que M. Coyne ne s'était pas rendu coupable de mauvaise conduite durant l'exercice de son mandat.

Ce même rapport a ensuite été soumis au Sénat qui l'a approuvé par un vote de 33 à 16 après un débat qui a duré 65 minutes exactement.

Puisque toute législation doit être approuvée par les deux Chambres du Parlement avant d'obtenir la sanction royale et devenir automatiquement loi, le geste posé par les sénateurs a eu pour conséquence de tuer le projet de loi.

Le bill a tout simplement été rayé de l'ordre du jour du Sénat et aucun message n'a été envoyé aux Communes.

Le résultat du vote du Sénat a été annoncé du parquet par le greffier à 4h. 37 p.m. M. Coyne a annoncé sa démission moins d'une heure plus tard, soit à 5 h. 30.

La déclaration

La démission de M. Coyne a lieu un mois après le jour où il avait annoncé que le ministre des finances lui avait transmis, le 30 mai, une requête du gouvernement lui demandant de résigner ses fonctions. A cette époque, M. Coyne avait également dit :

"Je ne puis pas et je ne démissionnerai pas sans bruit".

Voir page 2: LA SESSION



### Ajournement

OTTAWA. — La session fédérale a été ajournée, hier soir, au 7 septembre prochain, après avoir duré 157 jours. Les Communes ont voté l'ajournement vers 9 h. 30 et l'assentiment royal a été donné vers 10 heures.

A moins que le gouvernement ne demande la dissolution des Chambres entre temps, les sénateurs et députés devraient se réunir de nouveau en septembre.

Avant de partir, les deux Chambres ont assuré au gouvernement des crédits intermédiaires d'un milliard 45 millions de dollars pour trois mois.

Le 5 octobre, ère nouvelle des rapports France - Québec

## M. Lesage et une importante mission iront inaugurer à Paris la délégation générale

QUEBEC. — D'après des sources proches du gouvernement provincial, c'est le 5 octobre prochain que serait officiellement inaugurée à Paris la délégation générale du Québec. Le gouvernement de l'Etat provincial serait résolu à souligner l'importance de l'événement et l'intérêt qu'il attache à notre représentation à Paris en envoyant pour la circonstance dans la capitale française une mission particulièrement impressionnante.

Il semble en effet certain, selon les mêmes sources, que le premier ministre lui-même, M. Jean Lesage, dirigera la mission québécoise, en compagnie de quelques-uns de ses ministres. Cette mission comprendrait des hauts fonctionnaires de plusieurs ministères mais aussi des universitaires et des hommes d'affaires canadiens-français de premier plan.

Toujours selon nos informateurs, le gouvernement voudrait profiter de cette occasion pour faire avec les autorités françaises un large bilan des relations actuelles entre la France et le Québec, notamment dans les domaines économique, culturel, technique et touristique, et pour envisager avec les autorités françaises des mesures concrètes et considérables pour intensifier ces relations.

Enfin, ajoutent ces sources, il paraît certain que le premier ministre de France, M. Michel Debré, assistera à l'inauguration de la délégation générale du Québec, et il paraît probable que pendant son séjour à Paris, M. Lesage sera reçu par le président Charles de Gaulle.

Bref, concluent ces informateurs, le 5 octobre marque le début d'une ère nouvelle et prometteuse des relations France-Québec: c'est en tout cas ce que paraissent souhaiter vivement les deux gouvernements concernés.

Rôle de la délégation

Rappelons que, créée au début de l'année, la délégation générale du Québec en France a son siège au 19 de la rue Barbet-de-Jouy, Paris, 7e, et qu'elle a pour titulaire, M. Charles Lussier, précédemment directeur du pavillon du Canada à la Cité universitaire de Paris. Cette délégation aura essentiellement à promouvoir les rapports de tous ordres entre le Québec et la France mais également entre le Québec et la Communauté économique européenne, à laquelle participent

Voir page 2: M. Lesage

## Élections générales, fin octobre, début de novembre?

Par Clément Brown

OTTAWA. — Le rejet du bill C-114 a mis fin à tout espoir de compromis entre le gouvernement conservateur et le Sénat libéral. Des élections générales sont maintenant une certitude. Quant auront-elles lieu? C'est encore le secret du premier ministre, M. Diefenbaker ne paraît pas pressé de dévoiler ses plans ni de laisser entrevoir sa tactique. De toute façon, l'appel au peuple n'aura pas lieu avant l'automne si les bruits qui courent sont fondés. Le premier ministre procédera à l'ajournement de la session, tel que prévu; il reconvoquera les Chambres au début de septembre, se fera voter les crédits restés en plan; introduira de nouvelles mesures législatives et demandera, "à son heure", la dissolution des Chambres.

On pense généralement que la votation aura lieu en fin d'octobre ou au début de novembre.

Le premier ministre entend visiblement que se calme le tourbillon provoqué par l'affaire Coyne et par le refus du Sénat de retirer son amendement au bill des tarifs. Son intention paraît être de laisser se fixer, dans l'esprit populaire, les problèmes fondamentaux posés par la double crise.

A ses yeux, il a déjà déclaré, les principes en cause sont la primauté du gouvernement en matière de politique monétaire, fiscale et économique, et l'exclusive juridiction des Communes de légiférer sur les problèmes de la fiscalité. Pour lui, le dernier mot est aux élus du peuple.

L'opposition, au contraire, invoque le droit des gens contre l'arbitraire du gouvernement, à la fois sur l'affaire Coyne et l'affaire des tarifs douaniers.

Les conservateurs, tout comme les libéraux d'ailleurs, espèrent entraîner dans leur sillon la majorité des électeurs. Sur ce plan, l'opposition officielle a nettement déclassé le Nouveau parti et a repris une vedette qu'elle avait perdue au tout début du parlement actuel.

M. Diefenbaker calcule naturellement que le lancement, avec beaucoup de fanfare, du Nouveau parti divertira vers celui-ci un certain nombre de Canadiens désireux de voter contre le gouvernement. Il est aussi que les crédits ministériels ont été réduits à un certain nombre de ses adversaires. Dans une lutte à trois ou à quatre, il s'empare de l'initiative populaire, même s'il ne réussit pas à obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés.

Les libéraux prétendent que c'est un signe de faiblesse. Leurs adversaires soutiennent cependant que ce sont eux qui manifestent de la nervosité, en voulant forcer une élection dans l'immédiat avant que le Nouveau parti ne leur ait enlevé

### Une médaille d'or remise à M. Coyne par son personnel

OTTAWA. — Une médaille d'or massif de trois pouces de diamètre portant le blason canadien a été offerte hier soir en souvenir à M. James E. Coyne par le personnel de la Banque du Canada.

Voici la traduction de l'inscription: "Présenté à James Elliott Coyne par son personnel pour son courage et son intégrité à défendre la position de gouverneur de la Banque du Canada, juin et juillet, 1961."

Voir page 2: M. Lesage

trop de partisans ou que les conservateurs aient remonté la côte de façon appréciable.

A l'heure actuelle, c'est évident, les cartes sont plutôt brouillées pour que des prévisions justes soient sereinement calculées.

Avec le recul des semaines, on peut penser que les trois victoires conservatrices du 29 mai, dans des élections partielles, même si elles ont été péniblement obtenues ont été l'occasion décisive du premier ministre a décidé d'en appeler au peuple dès 1961.

Ces élections ont démontré, selon les conservateurs, que leur cote était à la hausse. Des indices venus des Prairies leur ont fait penser que les ventes de blé à la Chine ont augmenté leurs chances de victoire. Les Maritimes ne leur semblent pas trop défavorables. Reste le centre du pays. Québec est leur point faible et l'Ontario est quelque peu rétif. Mais, dans ces deux provinces, le gouvernement table sur la reprise économique qui, cette fois, paraît sérieusement lancée. Dans le Québec, le retour à la liberté fiscale, dans une province qui se vante d'être autonome, leur fait escompter un appui raisonnable de l'électorat.

Les deux partis d'opposition

font naturellement les mêmes calculs.

Les élections démontreront la justesse de leurs assertions.

Une chose est maintenant prouvée: le gouvernement ne peut, pour en appeler au peuple, encaisser le double échec subi au Sénat; la nervosité du Parlement, depuis le début de la session, exige aussi que l'atmosphère politique soit clarifiée. Le plus tôt sera le mieux.



En présence du président de la République, M. Senghor (à sa droite) et du ministre de la justice, monsieur d'Arboussier, le nouveau président de la Cour suprême est solennellement installé.

### Sénégal 61, ou l'indépendance lucide et sereine

## Une opposition, peu nombreuse, reproche au régime ses liens avec la France et sa conception de la solidarité africaine

Par Jean-Marc Léger

"Un peuple, un but, une foi": c'est la devise de la République du Sénégal, qui claque au vent sur les drapeaux, que clament les banderoles de l'U.P.S. (Union progressiste sénégalaise) dans les réunions en nombre croissant qui se tiennent dans toutes les régions du pays. La réalité de l'unité nationale a été éloquentement illustrée pendant les journées du 19 et 20 août 1960 alors qu'à l'appel de leurs chefs, Senghor et Dia, les Sénégalais affluèrent de toutes parts pour défendre la patrie menacée.

Sur les causes de la rupture de la fédération du Mali, les hommes de Dakar et de Bamako ont évidemment des versions contradictoires. Les dirigeants sénégalais en tout cas ont eu de bonnes raisons de croire qu'un coup de force se préparait, venant après une longue série de différends sur l'organisation des institutions fédérales comme sur la politique étrangère. Ils ont préféré prendre les devants et ont proclamé le retrait du Sénégal de la fédération malienne.

La réponse du peuple sénégalais fut un véritable plebiscite: on est venu par dizaines de milliers des villes de l'intérieur et de la brousse et, pendant deux jours, Dakar ressembla à un camp armé. C'était la démonstration éclatante à la fois de l'attachement du peuple à ses dirigeants et — plus encore — d'une conscience nationale sénégalaise. Il est peu de pays africains où s'affirme pareil sentiment national, où l'appartenance à la nation prime le phénomène racial ou tribal aussi complètement qu'au Sénégal. Et ce n'est pas la moindre des atouts dont dispose la jeune République.

Les raisons et le sens du "parti unique"

Mais à l'heure de la construction de l'Etat et de la transformation de la société, le besoin

se fait sentir d'une unité profonde de même sur le plan politique. C'est un phénomène commun à tous les nouveaux Etats africains: indirectement ici, ouvertement ailleurs le "parti unique" est un élément de base des lendemains de l'indépendance.

Il serait puéril et injuste de s'en scandaliser en Occident. A partir de 1945, les élites africaines ont utilisé les armes de la démocratie qu'on leur mettait entre les mains pour accélérer le processus de l'émancipation; elles ont "joué le jeu", se sont mises à l'école du parlementarisme, version française ou britannique, ont accepté les luttes de partis et les formes occidentales de l'activité politique. Une fois l'indépendance acquise, faut-il s'étonner que les pays africains reculent des systèmes conçus ailleurs, étrangers à leur génie et qui, surtout, n'ont aucun rapport avec leurs problèmes et leurs besoins actuels? Comment ne pas voir que l'Afri-

que émancipée vit une véritable révolution, que tout y est remis en question, que les jeunes Etats doivent tout faire à la fois et que, dès lors, ils ne peuvent se payer le luxe de rivalités politiques intérieures, aussi néfastes qu'artificielles?

La révolution nationale suppose l'unité nationale: pour exprimer cette unité comme pour la consolider, pour assurer la coordination étroite de toutes les ressources et de toutes les énergies, il faut un grand mouvement national, un seul mouvement. Et ce que nous appelons avec une nuance péjorative "parti unique" c'est en réalité dans ces pays un mouvement embrassant tous les éléments de la nation, avec ses sections syndicales, féminine, jeunesse, etc., qui apparaît comme l'expression unique de la révolution nationale. Dès lors, il est assez normal qu'il enlève la plupart du temps tous les sièges à l'Assemblée.

Une opposition subsiste

Si en plus, dans certains pays, on empêche effectivement l'opposition (dans la mesure où elle existe) de s'exercer, il n'en va pas ainsi au Sénégal. Entre ce pays et le Mali ou le Ghana, par exemple, il y a une différence de style, d'accent, qui tient peut-être au fait que le Sénégal a été plus longtemps associé à la France, que certaines notions oc-

Voir page 2: Une opposition

### 14 juillet

Fête nationale de la France, le 14 juillet est cependant célébré et souligné en de nombreux autres pays d'Occident parce que le message de cette journée a une portée universelle, que son symbolisme continue de susciter à travers le monde de profondes résonances. Au Canada français, nous avons d'autres raisons de saluer le 14 juillet, la première étant certes de rendre hommage à un grand pays, bien sûr, mais davantage à celui des pays étrangers qui nous est sur tant de plans le plus proche.

"Etranger" d'ailleurs est un terme qui choque en Occident, même s'il est juridiquement et politiquement juste, qui choque aussi bien appliqué à un Français par rapport au Canada français qu'à un Canadien français par rapport à la France. L'histoire et le sang, et plus encore la langue et la culture, ont créé entre nous des liens étroits et indissolubles. Et dans ce monde des grande ensembles ou nous sommes, il importe souverainement pour nous de renforcer, de multiplier ces liens afin de combattre l'isolement où nous sommes et les dangers qui nous pressent en Amérique anglo-saxonne.

Depuis quelques années, un certain sentimentalisme puéril a été abandonné dans notre attitude envers la France au bénéfice d'un comportement plus sain, plus réaliste: nous commençons à découvrir le visage et les réalisations de la France contemporaine, d'ailleurs en plein essor démographique, scientifique, économique, au lieu de nous attarder dans la culture nostalgique d'un passé souvent idéalisé. Cependant que nous sommes en mesure, très modestement encore, de donner et non plus seulement de recevoir, de contribuer avec la France à l'affirmation et à l'épanouissement de l'héritage spirituel et culturel commun.

Il faut souhaiter — et la délégation générale du Québec à Paris pourra y aider puissamment — que de nouvelles avenues soient ouvertes dans le domaine des relations France-Canada où il reste tant de possibilités à explorer et à exploiter, que dans tous les secteurs les échanges se multiplient, que nous prenions mieux conscience de notre appartenance à la communauté francophone mondiale et du besoin vital que nous en avons.

Ce 14 juillet est célébré à un moment où il est permis d'entrevoir un règlement prochain du douloureux problème algérien, où la France joue dans l'édification de l'union européenne un rôle dominant, où la diffusion de ses techniques à travers le monde connaît une ampleur sans précédent, où la monnaie est stable et l'économie florissante, où, enfin, une fois levée l'hypothèque algérienne, la France pourra

Voir page 2: 14 juillet

## M. Coiteux élu dans l'Assomption

### 11 votes illégaux ont été enlevés au député de l'UN

Trois juges de la Cour du magistrat ont annulé hier l'élection du député de l'Union nationale pour le comté de l'Assomption, M. Victor Chartrand, et déclaré élu son adversaire élu, M. Frédéric Coiteux, par une majorité de 11 voix.

Le jugement a été rendu par les juges André Hébert, de Saint-Jean, Gérard Denis, de Joliette et Antoine Lamarré, de Montréal.

Le jugement a été rendu en marge de la contestation de l'élection de M. Chartrand qui avait été déclaré élu par un vote de majorité, à la suite d'un recomptage judiciaire.

Le tribunal a retenu un grief particulier de délit de menaces et d'argent donnés.

Le défendeur avait démissionné comme député de l'Assomption pendant que se déroulaient les procédures en contestation, mais la démission n'avait pas pris effet, justement à cause des procédures en cours.

Si la démission avait été acceptée, une nouvelle élection aurait été nécessaire. Dans les

circonstances présentes, son adversaire est déclaré élu.

Les trois juges (le magistrat Réginié était le président du tribunal) mentionnent, dans leur jugement, entre autres choses, ce qui suit:

"Un des griefs concerne la personnalisation de certains électeurs, personnalisation qu'on appelle communément télégraphique."

"Nous sommes en présence de 7 votes illégaux qui ont été donnés en faveur du candidat Chartrand et qui doivent être déduits du nombre de ses suffrages."

"Après la jurisprudence créée par la Cour d'Appel de cette province, dans les causes de Turbide vs Lévesque, C.B.R. 1957, p. 631 et Hébert vs David, C.B.R. 1959, page 384, la loi ne dispense de prouver qu'un vote illégal a été donné en faveur d'un candidat victorieux que lorsqu'elle crée une présomption en ce sens, comme dans le cas des articles 296 et 309 de la loi des Cités et Villes et adjoints-nous, comme dans le cas



M. FREDERIC COITEUX

de l'article 388 de la loi électorale de Québec.

"Un autre grief que le tribunal a retenu est celui de déduction de menaces et d'argent donnés. Un nombre de 4 votes est déduits du nombre de votes donnés à Chartrand, ce qui fait un gr... d total avec les 7 ci-haut mentionnés de 11 votes retranchés au candidat Victor Chartrand."

## Berlin: l'OTAN récuse tout ce qui aurait l'air d'un "nouveau Munich"

### L'Occident est plus que jamais ferme et uni; Adenauer: confiance dans une solution dès 61

LONDRES. — Les alliés occidentaux paraissent résolus à ne tenir aucun compte d'un traité de paix séparé que l'Union soviétique signerait éventuellement avec la République démocratique allemande (R.D.A.).

La note remise mardi par le gouvernement de Bonn à Moscou et le discours prononcé mercredi soir par le président de Gaulle indiquent clairement que les Occidentaux ne sont pas d'humeur à se laisser aculer à un nouveau "Munich".

pendant qu'à Washington, le président Kennedy s'apprête à prendre un certain nombre de mesures militaires de grande envergure pour impressionner tout ensemble l'opinion soviétique et occidentale et pour illustrer clairement la volonté de l'Ouest de ne rien céder sur l'essentiel.

Stikker: l'OTAN doit être catégorique

Et hier, à Londres, le secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord, M. Dirk Stikker, déclarait que l'Alliance Atlantique doit s'employer à empêcher une épreuve de force au sujet de Berlin en faisant savoir éloquentement au premier ministre Khrouchchev que les "Quinze" de l'OTAN sont parfaitement

unis et prêts à aller jusqu'au bout dans la défense de leurs droits.

Au cours d'une conférence de presse, M. Stikker a dit que ce n'est pas seulement la question du droit d'accès des Occidentaux à Berlin qui est en jeu mais la liberté même de la population de Berlin-ouest et, au-delà, tout le problème de la réunification de l'Allemagne. "Voulez-vous que l'Allemagne soit divisée à jamais, a-t-il dit le secrétaire général; elle sera dure mais si nous restons fermes et unis, nous l'emporterons".

Adenauer: confiance malgré tout

BERLIN. — Le chancelier de l'Allemagne occidentale, M. Conrad Adenauer, tout en

réitérant le refus catégorique opposé par son gouvernement aux nouvelles exigences soviétiques, s'est montré plutôt optimiste quant à l'évolution du problème allemand en général.

Adenauer a repoussé la suggestion de Moscou voulant que les deux Etats allemands négocient eux-mêmes les conditions d'une éventuelle réunification en rappelant que Bonn et l'Occident en général voient dans le gouvernement de la R.D.A. simplement un régime fantoche, mis en place par l'URSS. Mais le chancelier a ajouté qu'il continue d'espérer que l'URSS et les trois "Grands" de l'Ouest tameront "un de ces jours".

Voir page 2: L'O...ant est





Pour téléphoner au DEVOIR le soir :  
Rédaction ..... Victor 4-3361  
Sport ..... Victor 4-3362  
Tirage ..... Victor 4-3364  
Expédition ..... Victor 4-3365  
Composition ..... Victor 4-3366

## Hôpital Fleury: le Dr Dionne a réalisé \$315,000 de profits

Par Jules LeBlanc

Les multiples transactions que le Dr Joseph-Alcide Dionne a effectuées dans le quadrilatère formé par les rues Fleury, Parthenais, Sauvé et Merritt, où se trouve l'hôpital Général Fleury Inc., ont rapporté au président et directeur médical de cette institution hospitalière du nord de la métropole un profit global de \$315,116.70. C'est ce qu'a révélé le Dr Dionne lui-même alors qu'il a longuement témoigné hier devant la Commission Teller, chargée d'enquêter sur l'administration de l'hôpital Général Fleury.

Il a alors raconté au seul membre de cette commission, le juge Jean Teller, de la Cour des sessions de la paix, comment il en est venu à se porter acquéreur de l'hôpital construit par M. Albert Gauthier au 2198, est, rue Fleury. Il a ensuite brossé en détail le tableau des transactions qu'il a effectuées personnellement dans ce quartier.

Les profits suivants ont ainsi été établis officiellement :  
1) Le Dr Dionne a acheté l'hôpital initial \$130,000 et l'a revendu à son hôpital privé \$205,000, soit un profit de \$75,000.  
2) Il a acquis un terrain adjacent à l'hôpital et appartenant à M. Dawson pour \$21,900 et l'a revendu \$45,000 à son hôpital privé.

3) Les biens de l'hôpital privé, comprenant l'hôpital initial et le terrain Dawson, et acquis au coût total de \$250,000, ont été vendus à l'hôpital public \$414,116.70; un profit de \$164,116.70.  
4) Deux maisons, situées rue Merritt et rue Parthenais, acquises personnellement par le Dr Dionne au coût de \$48,000 ont été vendues à l'hôpital public \$100,000. C'est un profit de \$52,000.

Au total, cela fait \$315,116.70 de profits pour le Dr Dionne. Ce dernier a affirmé qu'il a acheté personnellement ces divers biens pour ensuite les revendre à son hôpital en suivant les conseils de son avocat.

Une valeur de \$210,000.

Dès le début de sa deuxième comparaison devant la Commission Teller, le Dr J.-A. Dionne a brièvement tracé l'histoire des négociations qui ont abouti à la vente de l'hôpital initial par l'hôpital Fleury Inc.

Interrogé par Me Guy Favreau, le médecin a déclaré que ses premières rencontres avec l'ancien propriétaire de l'hôpital remontent à mai ou juin 1955.

En 1953, 1954 et 1955, le Dr Dionne hospitalisait ses patients à la Miséricorde, à Ste-Jeanne-Arc, à Jean-Talon et à Fleury. Lors de ses premières visites dans cette dernière institution hospitalière, il a été "bien impressionné": l'hôpital était neuf et "bien organisé" a-t-il expliqué.

En 1955, le Dr Dionne apprit que l'hôpital Fleury Inc. était à vendre. Intéressé à avoir sa propre clinique, il a entrepris des recherches pour savoir qui était le propriétaire de l'hôpital. Il découvrit que M. Albert Gauthier en était le propriétaire mais que c'est un certain M. Boutin qui s'en occupait.

Il rencontra alors M. Boutin une première fois, au domicile de ce dernier. M. Boutin lui affirma que l'hôpital, terrain, immeuble et équipement compris, avait une valeur de \$210,000 à \$215,000 mais que les membres de la société privée qui l'exploitaient étaient prêts à le laisser aller pour \$130,000. Il exigeait un paiement initial "assez élevé" mais offrait de bonnes conditions pour les paiements subséquents.

Au cours d'une deuxième rencontre, M. Boutin révéla au Dr Dionne que l'équipement et les accessoires hospitaliers valaient entre \$90,000 et \$92,000.

Prix d'achat: \$130,000...

Avant de continuer ses démarches, le Dr Dionne rencontra son avocat, lui révéla ses projets concernant l'hôpital Fleury Inc. et lui demanda conseil. L'avocat, qui n'a pas été identifié, conseilla au Dr Dionne d'acheter l'hôpital au plus bas prix possible et de le vendre ensuite à la Corporation (récemment formée) à sa valeur réelle.

Il semble y avoir ici une légère contradiction dans le témoignage du Dr Dionne. La date de cette consultation avec son avocat n'a pas été divulguée. A ce moment-là, cependant, il appert que la Corporation de l'hôpital général Fleury, dont le Dr Dionne est le président, était déjà formée. Le témoin a précisé que cette consultation a eu lieu après la deuxième rencontre avec M. Boutin. Il avait également précisé, peu auparavant, qu'au début de ses démarches en vue d'acquiescer l'hôpital il était seul

et ne comptait sur aucun associé.

D'autres personnes étaient intéressées à acheter l'hôpital. Néanmoins, à mesure que les négociations progressaient, M. Boutin descendait son prix: \$170,000, \$160,000, \$150,000. De son côté, le Dr Dionne a offert \$140,000 pour les biens de l'hôpital Fleury Inc.

En ajustant l'inventaire, le prix de vente fut finalement fixé à \$130,000. Le contrat fut signé devant le notaire Jean Guillet le 23 décembre 1955.

Le 5 janvier 1956, au cours d'une réunion des directeurs de la Corporation de l'hôpital général Fleury, une résolution autorisa le président de la Corporation, le Dr J.-A. Dionne, ainsi que l'un des directeurs, M. Robert Dionne, à "se porter acquéreur (de l'hôpital initial) que venait d'acheter le Dr Dionne) au nom de la Corporation".

..Prix de vente: \$205,000

Le 9 janvier 1956, la Corporation de l'hôpital général Fleury acheta du Dr Dionne le terrain, la bâtisse et le mobilier de l'hôpital Fleury au coût de \$205,000.

Le contrat de vente, signé devant le notaire Guillet, est établi comme suit:  
1) "le terrain, la bâtisse, les meubles et l'équipement: \$130,000; soit le prix coûtant";  
2) "achalandage et clientèle présente et future: \$75,000".

Interrogé sur cet achalandage, qui lui apporte un profit de \$75,000 réalisé en une quinzaine de jours, le Dr Dionne a déclaré que son avocat lui avait conseillé cette somme de façon à "révaloriser la bâtisse à sa pleine valeur".

"Achetez donc ça (l'hôpital) à votre nom personnel... et mettez donc ça (le \$75,000 de profit) sous forme d'achalandage".

Comme on lui demandait pourquoi la Corporation de l'hôpital général Fleury n'avait pas acheté directement et immédiatement l'hôpital initial, le Dr Dionne a affirmé:  
"J'ai suivi en cela les conseils de mon avocat".

Invité à fournir plus d'explications, il s'est borné à cette même réponse:  
"En somme, j'ai suivi les conseils de mon avocat qui guidait", a-t-il répété à plusieurs reprises.

Un peu plus tard, il a souligné que ce sont deux contracteurs, MM. Gauthier et Boutin, qui exploitaient l'hôpital initial, tandis qu'avec lui ce serait des personnes hospitalières, le Dr Dionne a ajouté: "Avec le changement de main, ça a acquis de la valeur".

De \$210,000 à \$45,000

On passa ensuite à la transaction suivante.  
Le 24 septembre 1957, le Dr Dionne a acheté un terrain adjacent à l'hôpital et situé au 2150 est, rue Fleury. Le prix d'achat de ce terrain, propriété de M. Arthur Dawson, a été de \$21,900.

Six mois plus tard, soit le 25 mars 1958, le Dr Dionne le revendit à la Corporation de l'hôpital général de Fleury au prix de \$45,000.

Invité de nouveau à expliquer pourquoi il avait servi lui-même d'intermédiaire, le Dr Dionne a révélé le but de la transaction. "Je l'ai acheté en mon nom personnel et je l'ai revendu à ma corporation, à la Corporation de l'hôpital général Fleury, avec l'intention d'agrandir mon hôpital privé et de le porter à 75 ou 100 lits".

Le juge Teller: "Pourquoi 'ma' corporation, 'mon' hôpital? Est-ce parce que vous en étiez l'actionnaire majoritaire?"  
Le Dr Dionne: "Oui".  
Me Favreau: "Mais pourquoi un intermédiaire?"  
Le Dr Dionne: "J'ai pensé que j'aurais plus de facilités en achetant à mon nom... J'ai pensé qu'il n'y avait pas d'inconvénients à procéder de cette façon-là".

Un autre profit: \$164,000

Me Favreau continue son interrogatoire. Il aborde la vente des biens de la Corporation de l'hôpital général Fleury, l'hôpital privé du Dr Dionne, à l'hôpital public dont le Dr Dionne est le président et directeur médical.

Le prix de vente a été de \$414,116.70.  
La vente comprend deux parties: 1) le terrain, l'immeuble, le mobilier et l'équipement de l'hôpital initial, que la Corporation a achetés pour \$205,000; 2) le terrain de M. Dawson que la Corporation a acheté pour \$45,000.

Notant que les biens que l'hôpital privé a acquis pour un total de \$250,000 ont été cédés à l'hôpital public pour \$414,116.70, Me Favreau a demandé au Dr Dionne d'expliquer cette différence de \$164,116.70 entre les deux sommes.

Le Dr Dionne a répété qu'au moment où il a acheté le terrain de M. Dawson, il projetait de por-

EN TROIS ANS:

Fleury: des profits nets de \$135,000

Durant ses trois années d'existence en tant qu'hôpital privé, l'hôpital Fleury a enregistré des profits nets d'exploitation de quelque \$135,000 soit un profit annuel moyen de \$45,000.

C'est ce qu'a révélé hier, devant la Commission Teller, M. Maurice Payette, comptable agréé qui vérifie les livres de l'hôpital général Fleury Inc., depuis que le Dr J.-A. Dionne l'a acheté en décembre 1955.

Avant cette date, l'hôpital enregistré des déficits: \$37,500 au 30 septembre 1955 et \$18,000 au 30 septembre 1956. Toutefois, le 30 décembre 1957, il enregistrerait un profit net d'exploitation d'environ \$30,000; en 1958, un profit de quelque \$44,000; en 1959, un profit net de \$61,000. Il devient alors hôpital public, sans but lucratif.

Au cours de ces trois années, le salaire du Dr Dionne en tant que directeur médical de l'institution a augmenté en fonction des profits réalisés: \$3,600 en 1957; \$15,000 en 1958; et \$24,000 en 1959. Au total: \$42,000, soit une moyenne annuelle de \$14,000.

ter le nombre des lits de son hôpital de 40 à 75 ou 100; qu'il désirait intéresser quatre à cinq médecins autres que lui à l'hôpital; et qu'il voulait que l'institution reste un hôpital privé qui serait spécialisé en obstétrique. (Le Dr Dionne est spécialisé en ce domaine).

"J'étais peu intéressé à vendre à l'hôpital public, et ce, jusqu'en 1960, a affirmé le témoin. Je n'ai fait aucune transaction en vue d'une revente".

Subventions: \$1,400,000?

Il a ensuite été question de subventions gouvernementales pour l'hôpital.

Pressé de questions par le juge Teller, le Dr Dionne a expliqué qu'à compter de 1958, l'opérateur l'hôpital privé d'une part et l'hôpital public d'autre part.

"Au cours de la séance de l'après-midi, il a déclaré qu'il a admis des cas d'assistance publique dans son hôpital par suite de pressions exercées par la population des environs de l'hôpital et afin de satisfaire aux besoins des indigents. Mais ce n'était "pas payant", a-t-il fait remarquer.

Il a alors obtenu du gouvernement provincial, et ce "sans aide", des "promesses de subventions statutaires". Il n'a toutefois reçu aucune subvention jusqu'ici.

En vertu de ces "promesses", le gouvernement provincial aurait versé une subvention annuelle de \$4,000 par lit, soit \$700,000 par année. Le gouvernement fédéral en aurait fait autant.

L'hôpital aurait donc dû recevoir \$1,400,000 par année en subventions.

Ce sont les modifications apportées depuis 1958 aux plans de l'aile actuellement en construction, et qui doit contenir 300 lits, qui ont empêché le versement de ces subventions, a expliqué le Dr Dionne.

A la dernière minute

Bref, a conclu Me Favreau, "entre 1957 et 1961, la société privée s'est constituée le mandataire de la société publique pour obtenir la reconnaissance de l'hôpital comme institution publique et, finalement, pour obtenir des octrois".

Le Dr Dionne: "C'est bien cela".  
Me Favreau: "Et pendant tout ce temps-là, il ne vous est pas venu à l'idée qu'il vous faudrait cesser d'exploiter l'hôpital privé et avoir des immeubles séparés pour l'hôpital public?"

Le Dr Dionne: "Je me suis décidé à la dernière minute... Rien ne nous incitait à vendre. Il était difficile de refuser les bénéfices que nous avions".

A la reprise des assises, hier après-midi, Me Favreau demanda la permission d'interrompre de temps à autre le témoignage du Dr Dionne pour poser quelques questions au comptable de la Corporation de l'hôpital général Fleury, M. Maurice Goyette. On trouva ailleurs, les points essentiels de son témoignage.

Puis, ramené à la barre des témoins, le Dr Dionne continua l'histoire des transactions de l'hôpital Fleury.

En fin, \$52,000 de profit



ROSAIRE DAOUST

ARMAND LAROSE

GEORGES AIRD

L'affaire Pearson

## La P.P. recherche trois individus

Tard hier soir la Sûreté provinciale a donné ses premières informations en marge du meurtre de Keith "Rocky" Pearson, dont le cadavre a été découvert, la semaine dernière dans une grange abandonnée près de Varennes. Elle recherche activement les trois individus contre lesquels des mandats d'arrestation ont été émis.

Il s'agit d'Armand Larose, demeurant au 2218 Edwin; est né en 1926, ce suspect pèse 143 livres et mesure 5 pieds 7. Il a les cheveux bruns et les yeux gris. La deuxième personne recherchée est Rosaire Daoust, né à Verdun en 1929. Il pèse 244 livres et mesure 5 pieds 11. Le troisième individu est Georges Aird, alias Georges Côté, demeurant 4757, rue Lafontaine, à Montréal. Il est né à Montréal en 1923, pèse 150 livres et mesure 5 pieds 9. Il a les cheveux bruns et les yeux bruns.

De plus, la police détient toujours dans ses cellules Raymond Caza et Donald Côté. Ces deux hommes sont interrogés depuis plusieurs jours et leur défenseur n'a pu obtenir leur mise en liberté provisoire.

Les trois individus sont recherchés afin d'être interrogés en marge de la mort de Pearson. Ce qui ne signifie pas nécessairement qu'ils doivent être considérés comme suspects no 1. Cependant l'enquête se poursuit brièvement et il semble que la police a réussi à éliminer un certain nombre de pistes. Il lui a fallu dès le départ de l'enquête tenir compte de tous les antécédents de la victime, un des policiers de la police de Montréal qui fut déjà une fois accusé de meurtre puis acquitté après procès.

La police continue cependant de garder un mutisme complet sur les causes de ce règlement de compte.

Les hypothèses les plus diverses ont été avancées. On a parlé de rivalité entre deux bandes, de trafic de drogue, d'alcool, de fraude de fraude électorale, de billets de loterie. Une chose est cependant certaine: toute cette affaire tourne, à tort ou à raison, autour de Jacques-Cartier ou la pègre à installer solidement ses quartiers. Une rumeur veut que Rocky Pearson ait été assassiné dans un bureau du chemin Chambly, à Jacques-Cartier, avant d'être transporté dans une grange près de Varennes.

Toutes les informations pouvant aider à mettre la main sur les trois individus décrits dans le rapport de la Sûreté provinciale, de M. René Tremblay cette fois, la propriété sise aux 10,290-10,292, rue Parthenais, il lui a payé \$23,500.

Ces deux propriétés, qu'il a payées au total \$48,000, le Dr Dionne les a revendues à l'hôpital public le 15 juin 1960, soit en même temps qu'il vendait les biens de l'hôpital privé à l'hôpital général Fleury Inc.

Le prix de vente: \$100,000.  
"Je les ai achetées à mon nom personnel, a expliqué le Dr Dionne, pour les mêmes raisons que dans le cas Dawson: à ce moment-là, je n'étais pas très très décidé de vendre à la compagnie publique. De plus, on n'avait pas la ruelle qui séparait les deux propriétés (ruelle qui appartenait à M. Wilfrid Simoneau et qui était frappée d'une homologation). Signalant qu'il ne projetait pas de vendre ces deux propriétés en même temps que tous les biens de l'hôpital privé, le témoin a affirmé: "Les financiers m'ont demandé de vendre" ces deux propriétés à l'hôpital public.

Il a ajouté qu'il avait payé comptant ces deux propriétés et qu'il les a vendues "contre un billet de l'hôpital public, sans endosseur et sans date d'échéance". Il a précisé qu'il n'avait pas encore été payé.

Un prix "arbitraire"

En ce qui concerne le prix de vente exigé et obtenu, il a dit qu'il était "arbitraire" et a invoqué quatre raisons pour le justifier:  
1) Les propriétés en question ne devaient pas faire partie de la transaction entre l'hôpital privé et l'hôpital public; 2) il ne savait pas quand il serait payé pour ces propriétés; 3) il courait un risque avec la ruelle homologue qui séparait les deux terrains; 4) ces terrains faisaient partie d'un tout et acquiescerait ainsi une valeur accrue.

Pourquoi avoir servi d'intermédiaire?  
Parce qu'il n'y avait "rien de prévu pour payer ces maisons". "Si j'avais été décidé, à ce moment-là (en les achetant), à vendre à l'hôpital public, j'aurais procédé directement, a-t-il continué. J'ai été longtemps hésitant. Je ne me suis décidé que quelques mois avant de passer l'acte, en juin 1960".

L'hôpital public, pendant ce temps, devait acquiescer la bande de terrain homologuée pour \$30,000, un bill privé adopté par la Législature ayant levé l'homologation.

Cet hôpital public, c'est le Dr Dionne lui-même qui le finançait. Interrogeant le président de l'hôpital et son comptable, Me de Granpré a établi qu'un

(Suite à la page 2)

Votre montre marche-t-elle bien?

SI NON CONFIEZ-LA à nos Maitres-Horlogers Service rapide - Travail soigné - Satisfaction garantie - Commandes postales exécutées avec soin

J.OMER ROY & FILS  
LTCÉ-MHB  
1658 est, Mont-Royal  
L.A. 7-2951

FRANCE: CELEBRATION DE LA FETE NATIONALE

## 11,000 soldats d'élite de toutes armes participent au défilé traditionnel, à Paris

PARIS. — La fête nationale sera célébrée aujourd'hui à Paris avec l'éclat traditionnel et le grand défilé militaire en sera l'élément le plus important. Plus de 11,000 hommes de toutes armes y participeront, du Fond-Point de la Défense jusqu'à la Place de la Concorde, où se trouvera la tribune présidentielle.

Une ombre au tableau: la Légion ne sera pas représentée cette année, en raison des pénibles événements des semaines dernières qui ont entraîné la dissolution de plusieurs régiments de la célèbre Légion étrangère créée voici 130 ans. Outre les régiments de la garnison de Paris, défileront les tirailleurs marocains et algériens, les chasseurs-parachutistes, les commandos-parachutistes, l'infanterie de marine.

Suivront les formations de gendarmerie, les unités blindées avec rampes de lancement et nouveaux missiles français, les éléments motorisés, etc. Ce sera ensuite les grandes Ecoles militaires au complet, St-Cyr-Cotquidam en tête, puis les détachements de la marine et de l'armée de l'air. Enfin, la garde républicaine à cheval, en uniforme d'apparat et un escadron de spahis algériens terminent le défilé, qui aura duré environ deux heures.

A 9 heures, le président de la République, escorté d'un escadron de la garde à cheval, passera la revue des troupes, en compagnie du premier ministre Debré, du ministre des armées, M. Messmer, du chef de l'état-major inter-armes, le général Olié, du gouverneur militaire de Paris. Le défilé sera ouvert à neuf heures trente, les troupes étant commandées par le général Vézinet, commandant la région militaire de Paris.

En même temps, aura lieu un défilé aérien impressionnant, comprenant notamment: 24 Super-Mystère, 24 F. 84, 12 Mystère IVA et 24 Vautour, tous appareils à réaction de fabrication française.

Dans la soirée, un grand feu d'artifice sera tiré cependant que les bals populaires auront lieu selon la tradition dans tous les quartiers de Paris.

## Quest: il a plu hier et les fermiers conservent l'espoir de sauver le grain

EDMONTON. — Il a plu en abondance pendant 24 heures dans plusieurs régions des Prairies et les cultivateurs ont du même coup, retrouvé l'espoir de sauver au moins une partie de leurs récoltes.

La pluie d'hier était la plus considérable depuis deux mois au Manitoba. A la bourse des grains de Winnipeg, les prix ont par conséquent marqué une baisse importante.

Il est tombé plus d'un pouce de pluie à Winnipeg. Plusieurs autres grands centres de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Alberta ont également fait état de précipitations encourageantes.

Seuls l'ouest de la Saskatchewan et le sud-est de l'Alberta n'ont pas bénéficié des pluies qui étaient annoncées.

Le ministre de l'agriculture au Manitoba a déclaré la semaine dernière que la date limite pour sauver la récolte était le 15 juillet.

Après cette date, la pluie, si intense soit-elle, ne serait plus d'aucune utilité. Hier, M. Hutton a dit que la pluie, si bienfaisante fut-elle, n'a pas été assez abondante pour satisfaire au besoin.

## Le Cabinet ne veut pas intervenir dans les affaires du Can. National

OTTAWA — Le gouvernement ne peut intervenir directement dans toutes les questions qui relèvent du Conseil d'administration du Canadian National, a déclaré hier, aux Communes, le ministre des transports, M. Balcer.

Il répondait au député progressiste-conservateur de Québec-Montmorency, M. Robert Latraverse.

Le député lui demandait si le gouvernement avait l'intention de prendre des mesures au sujet de la décision du Canadian National de tenter d'acquiescer des sociétés de camionnage.

Quant à savoir si la société ferroviaire est susceptible de livrer une concurrence dangereuse à l'entreprise privée dans le domaine du camionnage, le ministre a indiqué que c'est la région provinciale des transports qui doit se prononcer sur cette question.

C'est cet organisme qui accordera ou refusera le permis de transport à la société ferroviaire.

M. Balcer a aussi souligné qu'à l'instar de toutes les grandes entreprises de transport, les chemins de fer nationaux croient qu'il est dans l'intérêt de la compagnie de diversifier les moyens de transport.

## Jean-Pierre Masson a le crâne fracturé dans une rixe de rue

HULL — Les autorités de l'hôpital de cette ville ont décrit comme "sérieuse" la condition de Jean-Pierre Masson, 42 ans, de Montréal, qui joue le rôle de "Séraphin" dans le téléroman "Un homme et son péché".

Masson souffre d'une fracture du crâne à la suite d'une bataille de rue, à Hull, ont déclaré les autorités de l'hôpital.

On croyait tout d'abord que l'artiste avait subi seulement des égratignures à la figure en tombant sur le pavé.

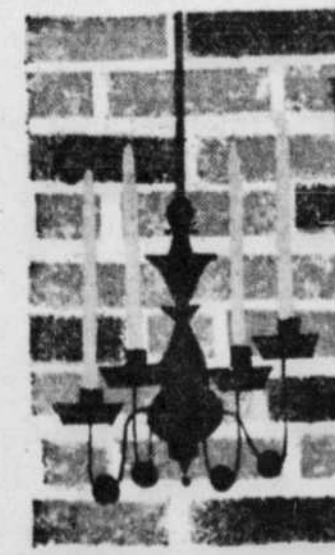
J. Hector Teller, 53 ans, a comparu en Cour hier et a été relâché après avoir versé un cautionnement de \$200. La police dit que Teller, qui est battu avec Masson, est un employé de la société Radio-Canada, à Montréal.

Me Favreau continue son interrogatoire. Il aborde la vente des biens de la Corporation de l'hôpital général Fleury, l'hôpital privé du Dr Dionne, à l'hôpital public dont le Dr Dionne est le président et directeur médical.

Le prix de vente a été de \$414,116.70.  
La vente comprend deux parties: 1) le terrain, l'immeuble, le mobilier et l'équipement de l'hôpital initial, que la Corporation a achetés pour \$205,000; 2) le terrain de M. Dawson que la Corporation a acheté pour \$45,000.

Notant que les biens que l'hôpital privé a acquis pour un total de \$250,000 ont été cédés à l'hôpital public pour \$414,116.70, Me Favreau a demandé au Dr Dionne d'expliquer cette différence de \$164,116.70 entre les deux sommes.

Le Dr Dionne a répété qu'au moment où il a acheté le terrain de M. Dawson, il projetait de por-



METS D'ÉTÉ  
\$1.25  
Un spécial pour l'été au Candlelight. Frais, rapide et délicieux, servi avec breuvage. Repas complet à compter de \$1.65. Dès midi, vous pouvez prendre le cocktail dans La Grange. Le Candlelight est situé à 15 minutes du cœur de la ville... et le stationnement est assuré.  
7965, BOUL. DECARIE — RE. 1-8202

Candlelight

Chaque petite gorgée de Old Gentry, avec tonic water ou tom collins, vous prouve que tous les vins n'ont pas le même goût. Délicieux et parfait à l'heure de la détente.

LOGEMENT A LOUER  
au no 5325, rue Bellechasse, angle 43e Avenue, Rosemont  
Libre au premier octobre 1961.

Rez-de-chaussée: (pour professionnels, courtiers en assurances, institutions, etc.) 7 pièces, chauffage à eau chaude, système d'alarme Provost, cuisine en tuile, propriété construite en 1955.

Loyer mensuel, à la signature d'un bail de 3 à 5 années: \$140.00  
tél.: RA. 9-6329.

"Le Devoir" est imprimé au No 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice. Directeur-gérant: Gérard Filion. "Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Association des journaux de langue française, de la Canadian Daily Newspaper Publishers Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et à l'Agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières à "Le Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an): MONTREAL et banlieues, \$20.00; CANADA hors Montreal et banlieues, \$16.00; États-Unis et Empire Britannique, \$20.00; Union Postale, \$20.00 — ÉDITION DU SAMEDI (un an) \$5.00 — Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: Victor 4-3361

LE DEVOIR, MONTREAL, VENDREDI, 14 JUILLET 1961

A la veille d'élections brusquées?

## Une situation confuse

M. Coyne s'est bien défendu. Il se sent condamné, mais a fait front. Il a attaqué. Qui lira cette longue défense passionnée? Son attitude passe la rampe plus que ses arguments. On se souviendra qu'il a témoigné trois jours durant, à raison de neuf mille mots à l'heure, qu'il a répondu sans hésiter aux questions, avec sang-froid; puis qu'il a terminé son plaidoyer dans l'émotion comme un avocat de cours d'assise. Il ne défendait pas la vie d'un autre, mais son propre honneur. Puis il a disparu, sa femme l'a rejoint, on les a vus s'en aller ensemble.

L'effet, semble-t-il, fut prodigieux: on le sent en lisant les comptes-rendus de journaux conservateurs. Même ceux qui ne s'accordent pas devant les idées monétaires ou l'attitude politique de M. Coyne, saluent son courage.

En attaquant un homme seul, le gouvernement Diefenbaker l'a mis dans un relief singulier. Le gouverneur de la Banque du Canada, aux yeux du citoyen moyen, a sans doute racheté quelques-unes de ses graves erreurs de tactique. On a admiré sa force, son obstination, et ce qu'on attendait le moins d'un banquier: son panache.

Bien sûr, la politique dévore très vite ces émotions: quelle image resterait-il de M. Coyne si une élection générale lui passait sur le corps? Se souviendrait-on surtout de son métier, de sa pension, de son plaidoyer pour l'austérité? Il reste qu'avant-hier il a donné le sentiment de renverser la situation: les sénateurs libéraux ont assurément fait des calculs politiques avant de voter contre une loi gouvernementale, mais il semble que M. Coyne leur ait prêté quelque chose de sa détermination. Ils ont refusé qu'on mette à la porte le gouverneur de la Banque, désormais démissionnaire.

C'est la seconde fois en deux jours que le Sénat refuse de plier devant le premier ministre Diefenbaker. Les libéraux estiment qu'une élection brusquée les servirait; et si M. Diefenbaker allait reculer, ils croient que cette dérobade diminuerait son prestige.

Le premier ministre s'est mis en effet dans une situation difficile. Il est habile, il connaît bien le jeu, il en sortira peut-être; en politique, l'atmosphère change si vite. Cependant les derniers sondages de l'opinion publique, sauf erreur, montrent les conservateurs en minorité (à cause du Québec il est vrai). Le chômage dure. Une calamité frappe les Prairies. Ce sont des faits de mauvais augure.

On pensait que M. Diefenbaker voulait laisser au Nouveau Parti le temps de s'organiser: il serait en effet convaincu que ce groupe se taillera des votes dans la clientèle libérale. Or son congrès de fondation a lieu dans deux semaines, il n'a pas encore de chef, il ne saurait encore posséder une organisation solide. Il est vrai que les crédulistes qui attaquent les conservateurs sur leur droite — sont encore plus mal en point.

L'affaire Coyne suffirait-elle à changer la situation, et dans quel sens? C'est difficile à mesurer. Je ne crois pas qu'elle ait vraiment remué les masses. Elle peut servir de prétexte à lancer une élection, il ne semble pas qu'elle suffise à orienter l'électorat dans un sens ou dans l'autre, surtout si M. Coyne démissionne.

Le conflit entre M. Diefenbaker et le Sénat met en cause des questions plus graves. Mais à moins que le premier ministre ne renouvelle entièrement le problème, on voit mal les masses, en 1961, prendre au sérieux les périls que le Sénat ferait courir à la démocratie canadienne. Son mode de recrutement nous a toujours paru mauvais, et de nature à lui enlever l'essentiel de son autorité: règle générale, le parti au pouvoir y désigne des partisans qu'il entend récompenser. Dans certains cas, il y a même casé un collaborateur devenu compromettant. Au nom de qui et de quoi ces hommes peuvent-ils modifier de façon importante les lois votées par les représentants du peuple souverain?

Sans doute, ils ont de l'expérience, ils sont des "sages", aussi se contentent-ils d'habitude d'apporter à la législation des amendements mineurs. On oublie parfois qu'ils existent: quand un projet de loi est voté par la Chambre des Communes, l'opinion en déduit automatiquement qu'il aura force de loi, une fois dépechés les formalités supplémentaires.

Des difficultés surgissent quand un nouveau gouvernement succède à une administration dont le règne a duré, ce qui lui a permis de garnir le Sénat de ses partisans. Alors, si le Sénat s'oppose à une mesure ministérielle, on a un peu le sentiment que c'est le gouvernement défait qui freine l'action du nouveau gouvernement. Les sénateurs — comme nos conseillers législatifs — le savent, et d'ordinaire ils se tiennent bien tranquilles, s'absentent lorsqu'il le faut, invoquent leur objectivité bien connue... Mais alors, à quoi servent-ils?

Donc, le système nous paraît faux: non parce que le Sénat se mélerait de ce qui ne le regarde pas (accusation portée par M. Diefenbaker), mais parce qu'il a perdu sa raison d'être.

Qu'on propose une réforme sérieuse du Sénat; qu'on lui donne un sens, en particulier en lui attribuant comme fonction de représenter les provinces auprès de la Chambre: alors la bataille aurait une véritable portée. Sinon, c'est surtout un épisode de la querelle des vieux partis.

L'affaire Coyne et le double défi du Sénat donnent donc naissance à une situation politique assez confuse. Il est malaisé de deviner comment les Canadiens l'interpréteront, encore plus difficile d'imaginer qu'elle les excitera beaucoup. Cette crise est "faite de main d'homme", elle n'a pas surgi d'une question vitale, elle ne paraît pas légitimer la tenue d'élections brusquées.

André LAURENDEAU

## Blocs-Notes

Étudier avant d'agir

Le DROIT regrette que le gouvernement Lesage attende les recommandations de la commission royale d'enquête sur l'éducation avant de décider quoi que ce soit relativement à la création de nouvelles universités.

"Au Québec, — écrit M. Camille L'Heureux, — il faut mettre en branle une Commission royale d'enquête sur l'enseignement pour savoir si la province a besoin d'un plus grand nombre d'universités de langue française".

Cette enquête, réclamée depuis des années par la majorité des spécialistes en éducation, devra se prononcer sur bien des sujets en plus de statuer sur l'opportunité de créer de nouvelles universités. C'est tout l'immense problème de l'éducation dans le Québec qui est soumis aux commissaires enquêteurs. Le cas des nouvelles universités sera simplement un des aspects de l'étude commencée depuis quelques semaines.

On pourrait difficilement affirmer que cette enquête a été lancée par le gouvernement pour se débarrasser temporairement d'un problème en particulier.

La promesse de cette enquête était inscrite noir sur blanc dans le programme que le parti libéral a soumis à l'électorat en 1960. Ce n'est qu'après l'arrivée au pouvoir du gouvernement Lesage que l'on a commencé à réclamer publiquement la création de nouvelles universités. (Il est d'ailleurs étonnant que les requérants se soient vus pendant toute la durée du régime de l'Union nationale).

M. L'Heureux affirme qu'en Angleterre les choses se passent différemment. Le chancelier de l'Échiquier, dit-il, vient d'autoriser la création de quatre nouvelles universités.

Prétendra-t-on que le gouvernement anglais a agi sans avoir toutes les informations dont il avait besoin? Qu'il a permis que des centaines de millions de dollars soient engagés sans avoir fait une étude approfondie de la situation? S'il a permis à quatre universités de naître c'est que dans chacun des cas le dossier était complet. M. L'Heureux en donne lui-même un indice clair quand il écrit: "Des pourparlers ont lieu avec des groupes intéressés de Kent, d'Essex et de Warwickshire pour savoir s'il y a lieu de créer d'autres universités".

En somme le gouvernement québécois fait exactement ce que les administrateurs anglais font. Il prend les moyens qu'il juge convenable pour "savoir s'il y a lieu de créer d'autres universités".

Le DROIT est-il en mesure d'affirmer catégoriquement que nos universités actuelles ont trop d'étudiants? que tous ceux qui s'y inscrivent doivent être considérés comme d'authentiques universitaires? Qu'il faut absolument créer de nouvelles universités?

Peut-il dire sans crainte de se tromper à quel endroit ou à quels endroits les établir? Sait-il si nous avons les professeurs voulus et si le budget de la province est en mesure de faire face à la dépense?

Le gouvernement, pour sa part, ne se sent pas, par l'instant, en mesure de répondre de façon définitive à ces questions lourdes de conséquences.

L'enquête sur l'éducation l'éclairera. Il aurait agi imprudemment s'il avait pris une décision avant de posséder tous les renseignements dont il a besoin.

L'Angleterre, que M. L'Heureux cite en exemple, n'agit pas différemment.

Le DROIT écrit qu'une "certaine agitation" a empêché le gouvernement d'avancer immédiatement. Alors tant mieux, car autrement nous aurions risqué de faire fausse route dans un domaine où nous ne saurions impunément nous permettre des erreurs.

Du duplisme à Ottawa?

À mesure que se déroule la crise Diefenbaker - Fleming - Coyne, à Ottawa, je ne puis m'empêcher de me reporter à certains événements qui se sont produits à Québec sous le régime de feu Maurice Duplessis.

La similitude entre la façon d'agir du premier ministre du Canada et celle du fondateur de l'Union nationale est frappante. M. Diefenbaker, je le sais, ne prisera guère la compa-

## Vers une refonte de l'ONU?

Par Yvan Philip

En cette période estivale, le palais des Nations Unies connaît une période de calme: une grande partie du personnel permanent est en vacances, mais il est vrai que l'affluence ne manque pas; elle est fournie par les touristes américains qui, n'allant pas tous en Europe, viennent visiter un coin de soi-même international en terre américaine. Il y a bien aussi quelques séances, le Conseil de sécurité pour l'affaire du Koweït, le Conseil de tutelle pour examiner l'évolution de quelques territoires qui demeurent encore sous ce régime. Enfin, on peut signaler les activités extérieures, la patiente érection de la nouvelle bibliothèque qui verra sous peu unifier le complexe architectural tripartite du siège.

Mais si d'un côté on construit, de l'autre côté on voudrait bien semble-t-il saper tout l'édifice. S'il n'y a pas beaucoup de chance d'opérer prochainement le transfert de l'ONU à Vienne (car si cette ville dispose des locaux vogueux pour abriter le siège, encore manque-t-elle des logements suffisants pour accueillir les quelques milliers de membres du personnel et leurs familles), cela n'empêche pas d'essayer de vider l'Organisation internationale de sa substance.

Quelques plans de modernisation

Que l'ONU soit perfectible, nul ne le nierait, les "Onusiens" pas moins que les autres. Beaucoup de choses ont en effet changé depuis 15 ans, mais il n'est pas besoin de souligner que l'ONU a elle aussi changé: d'une division en deux blocs assurant une majorité automatique à l'Occident, elle est passée, par l'adjonction d'une myriade de nouveaux membres, à un ensemble complexe où même les plus dits non engagés, ou l'on voulait voir une troisième force prédominante, ne présentent pas un front toujours commun. De cela, il ne faudrait que se réjouir, dans la mesure où cette diversité est elle-même source d'alternatives et laisse à chacun une plus grande liberté de manoeuvre.

Bien entendu, c'est à la tête même de l'Organisation que s'attaque l'Union soviétique.

Le système de la trioka, comme on l'a appelé, c'est en somme une tentative pour flatter d'un cercueil cet enterrement qui est devenu aux yeux du Kremlin le secrétaire général; il s'agit moins de le garder que de l'étouffer; la manoeuvre étant trop évidente, elle n'a guère de chance d'aboutir, raison, car il avait un mépris certain pour le fascisme larvé de M. Duplessis, mais on ne peut pas ne pas admettre qu'il a, dans les circonstances actuelles, les mêmes réflexes que lui.

Il a d'abord tenté d'attaquer M. Coyne de côté. Au lieu de lui reprocher carrément les attitudes inconciliables avec la politique monétaire du ministre des finances, le gouvernement a suggéré qu'on parle plutôt de la hausse de pension de retraite que le gouverneur de la Banque du Canada aurait sollicité et se serait finalement fait voter.

M. Duplessis excellait dans cet art d'attaquer personnellement l'adversaire, d'ameuter contre lui l'opinion publique. Cela le dispensait d'aborder les véritables problèmes et obtenait généralement quelque succès auprès des badauds.

Feu Valmore Bienvenue avait dépeint cette façon de procéder en disant de M. Duplessis qu'il était "le plus grand 'switcher' depuis la Confédération".

En attaquant un des fonctionnaires les plus puissants, le gouvernement Diefenbaker fera réfléchir les autres, ceux qui seraient tentés de s'opposer à l'élaboration ou à l'exécution de certaines politiques. Ils comprendront qu'ils risquent leur tête s'ils déplaisent aux puissants du jour. On imagine quel lit cela fait au patronage!

À Québec M. Duplessis avait si bien réduit les fonctionnaires en esclavage qu'ils n'osaient plus rien faire ni rien dire. Un jour on a demandé à l'un d'eux à quelle date ouvrirait la saison de la chasse aux canards. Il a prié son interlocuteur de poser la question directement à M. Duplessis!

Qu'avait-il fait pour tenir ainsi le fonctionnarisme en laisse? Il avait, comme M. Diefenbaker, ordonné quelques exécutions spectaculaires à l'intérieur ou hors du fonctionnarisme.

M. Duplessis était aussi un spécialiste de la menace. Il avait même une technique plus perfectionnée que celle de M. Diefenbaker. Il s'était un jour rendu en personne au Conseil législatif et s'était permis de fustiger séance tenante les honorables messieurs qui ne voulaient pas voter un projet de loi auquel il tenait beaucoup.

Si M. Diefenbaker avait poussé le mimétisme jusqu'à aller à la barre du Sénat admonester les libéraux... peut-être aurait-il gagné de cause. Il est contenté de menacer d'une élection des gens qui ne sont pas soumis à l'élection! M. Duplessis n'aurait jamais commis pareille bêtise.

Et sans doute les Russes savent-ils désormais qu'ils ne peuvent compter sur l'appui des neutralistes pour faire prévaloir une vue aussi extrême. Mais il est d'autres moyens, et l'on peut se demander si Khrouchchev n'a pas exigé sciemment l'impossible pour obtenir une demi-mesure qui servirait tout au moins ses objectifs.

Là où le chef soviétique voulait un personnel tripartite du haut en bas de l'échelle, certains pays neutralistes ont suggéré que le secrétaire général partage ses responsabilités avec trois secrétaires adjoints, donnant ainsi virtuellement à chacun un droit de veto. Cette proposition est d'autant plus surprenante qu'elle a été faite par le Ghana, l'Inde et la République arabe unie dans le cadre d'une étude censément sérieuse des activités et de l'organisation du secrétariat. L'étude en question a fait l'objet d'un rapport du comité d'experts (il y en avait 8) qui en avait été chargé depuis 18 mois. Il est vrai que sur ce point les experts n'ont pu s'entendre, le représentant soviétique s'en tenant à la formule extrême de la trioka, les neutralistes recommandant une version atténuée, et les 4 autres membres souhaitant ramener de 13 à 8 le nombre de sous-secrétaires. En fait, le comité d'experts était la première victime de la "trioka" qui n'a pas été du goût de M. Hammarskjöld...

La contre-attaque du secrétaire général

Il n'a pas hésité à le signaler par des commentaires acérés, faisant observer notamment que le comité, censé collaborer avec lui à cette tâche de révision, ne s'était rencontré que deux fois, au début et à la fin, de ses travaux. En conséquence, son rapport ne reflétait en rien les vues du secrétaire général. Cela posé, M. Hammarskjöld a précisé sans ambages sa position.

Il porterait à 14 le nombre des sous-secrétaires mais les répartirait en deux groupes: 5 exerceraient des fonctions politiques, 9 des fonctions administratives; les premiers, nommés pour un seul mandat, seraient des conseillers politiques du secrétaire général et pourraient être chargés de missions spéciales; il y aurait un Soviétique, un Américain et trois représentants n'appartenant à aucun bloc de puissances. Les 9 postes administratifs supérieurs seraient aux représentants des 3 autres États membres permanents du conseil de sécurité d'autres pays.

Le secrétaire général est le premier à admettre qu'un nombre plus considérable de postes importants devrait être attribué aux pays communistes et aux nouveaux États indépendants d'Afrique, mais il a tout à souligner — en ce qui concerne les premiers — que ses efforts dans ce sens se sont heurtés depuis des années à certaines "difficultés", vraisemblablement le refus par Moscou de laisser à l'ONU le soin de recruter elle-même ce personnel. En fait, M. Hammarskjöld a soutenu que ses propositions permettaient d'assurer une représentation équilibrée des sept principales régions du monde: Asie et Extrême-Orient, Afrique, Europe occidentale, Europe orientale, Moyen-Orient, Amérique du Nord et Amérique latine.

Pour le reste, il a laissé entendre sans aucune équivoque qu'il n'avait pas l'intention de se dessaisir de la responsabilité de l'investir la charte. Ce faisant, il répond une fois de plus catégoriquement aux efforts de l'Union soviétique pour saper son autorité... tant qu'il restera en fonctions, jusqu'en avril 1963.

De plus, en ouvrant grand les portes de l'Organisation aux représentants de pays d'Afrique et d'Asie, le secrétaire général se rend parfaitement compte qu'il s'assure l'appui de ces pays et qu'il augmente ainsi ses chances — avec l'appui d'ores et déjà acquis des États-Unis, de l'Europe occidentale et de l'Amérique latine — de faire prévaloir ses vues à la prochaine session de l'Assemblée générale. En acceptant la démission de son bras droit américain, M. Cordier, et en le remplaçant dès à présent par un Indien, il prend déjà les devants.

D'autres questions seront discutées à l'Assemblée, notamment celle de la Chine ou

Au fait l'Union nationale, qui se replonge dans la mémoire de son fondateur, aurait peut-être en M. Diefenbaker le chef dont elle rêve actuellement. Si le premier ministre du Canada provoque des élections cet été et se fait battre il devrait poser sa candidature comme chef de l'Union nationale. Il est en train de prouver qu'il est qualifié!

Pierre L.



## Lettres au "Devoir"

N. D. L. R.: Nos correspondants ont l'entière responsabilité tant des idées qu'ils expriment que de leur vocabulaire et de leur style.

Sidérurgie

Monsieur le directeur, Au programme télévisé "C'est la Vie," le 27 juin 1961, M. Drolet, l'invité de Me Alban Flamand, a mis en lumière ce qui se fait et la manière de procéder avec le minerai tiré de nos mines dans la province de Québec.

Quels sont ces minerais tirés du sol, qui sont devenus, après différentes transformations dans la province même, du métal pur et prêt à être utilisé dans l'industrie ou la construction? Il s'agit de cuire, de l'or, une partie de l'amiant, etc. M. Drolet a aussi ébauché le minerai qui procure de plus en plus de gens, le minerai de fer. Ce monsieur a certainement droit à des félicitations pour ses réponses sensées aux questions très pertinentes de Me Flamand.

Les révélations qu'il a faites au sujet du minerai de fer et la manière réaliste de voir l'industrie sidérurgique, porte à réfléchir. Dans sa conclusion, il invite le peuple de la province, à s'ouvrir de plus en plus à l'idée de développement et de risque bien compris et de miser sur le réel au lieu du fictif dans le domaine des mines. L'opinion des gens a certainement changé au sujet des placements miniers, mais l'apogée est loin d'être atteinte.

Nous désirons féliciter publiquement la troupe des "Feux-Follets" qui est venue à Ottawa nous faire connaître leur répertoire de danses folkloriques le 1er juillet. Tout s'est passé "à la française": chant, danse, offrande d'une ceinture flechée à Madame Fairclough, hymne "O Canada", et personne ne s'est "trouvé mal"! Nous avons trouvé, cependant, que pour la suite canadienne-française (danses) les costumes étaient un peu lourds et sombres. Il nous semble bien que lorsque nos mères allaient dans les bals, elles portaient leurs belles blouses et leurs beaux jupons de broderie, du moins en été! Et les messieurs portaient la chemise blanche et leur habit du dimanche! Souvent même le violonnettes portait le complet noir et le col à pointes! Nous-mêmes, nous avons beaucoup dansé les quadrilles... en très jolies toilettes et en souliers fins! C'était quand même bon de recevoir cette bonne brise de la province de Québec! Ça n'était pas arrivé souvent. Nous espérons tous que vous nous reverrez l'an prochain, Michel Cartier... avec une bonne chorale en plus, peut-être!

M. Drolet par une certaine vision, donne à tous les Canadiens français, une marche à suivre. Cette conduite à tenir devrait faire partie d'une étude pour éduquer la population en ce domaine. Les éducateurs devraient s'emparer de la formule pour inculquer de bonne heure à nos enfants et aux adolescents, leur devoir envers les richesses du pays et surtout celle de notre province et ainsi remplacer l'inertie et l'ignorance des parents dans ce domaine.

La manière de voir de M. Drolet sur l'emplacement d'une usine sidérurgique n'est pas tout à fait juste. Ses paroles semblaient dire qu'une usine sidérurgique doit s'installer non loin d'un grand centre, en l'occurrence Montréal. C'est certainement très avantageux pour le grand centre, mais l'abandon d'un plus vaste territoire qui comprend toute une province, est certainement une injustice qui devra l'être indéfiniment. Hamilton a son principal point de départ par son industrie sidérurgique, et c'est aussi cette industrie qui a fait de Pittsburgh ce qu'il est aujourd'hui. M. Drolet oublie que "New York est une grande ville et qu'il n'y a pas d'industrie sidérurgique à cent milles à la ronde."

Dans une province comme la nôtre, d'après mon humble opinion, le minerai devrait être usiné dans un endroit propice au rayonnement. Si le minerai est extrait du Nouveau-Québec, passant par Sept-Îles, c'est un non sens que l'usine de sidérurgie soit placée dans la région de Montréal. J'admets que Montréal est un grand centre et qu'à lui seul, il vaut la moitié de la province comme population, non pas à tous les points de vue.

Négliger le reste de la province pour Montréal ou la centralisation est déjà un grand problème, serait une véritable injustice. Soyons réalistes et travaillons pour le bien général. La province de Québec est un tout dans la Confédération. Usiner le minerai de fer à Montréal et le retourner au point de départ, c'est forcer la note. Si tout développement industriel est insensé en dehors d'un rayon de cent milles autour de Montréal, laissons mourir à petit feu cette immense portion de la province qui a des possibilités en espace, en main-d'oeuvre, en facilité d'accès, etc., et que tout ce qu'il y a de bien et de bon se dirige vers Montréal, alors les autres devront se résigner à attendre et à subir leur sort!

Albert ROYER, m.d.

Bravo les Feux-Follets!

diennefrançaise (danses) les costumes étaient un peu lourds et sombres. Il nous semble bien que lorsque nos mères allaient dans les bals, elles portaient leurs belles blouses et leurs beaux jupons de broderie, du moins en été! Et les messieurs portaient la chemise blanche et leur habit du dimanche! Souvent même le violonnettes portait le complet noir et le col à pointes! Nous-mêmes, nous avons beaucoup dansé les quadrilles... en très jolies toilettes et en souliers fins! C'était quand même bon de recevoir cette bonne brise de la province de Québec! Ça n'était pas arrivé souvent. Nous espérons tous que vous nous reverrez l'an prochain, Michel Cartier... avec une bonne chorale en plus, peut-être!

Un groupe d'administrateurs d'Otawa

Appui à l'opinion de M. Paul Desrochers

Monsieur le rédacteur, Dans "Le Devoir" du 8 juillet, Monsieur Paul Desrochers, président général de la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec a suggéré que les écoles neutres soient accordées aux non-catholiques par un comité protestant modifié.

C'est une proposition pleine de bon sens et dont l'application pourra rendre pleine justice aux tenants de l'école neutre.

Il doit de toutes façons être absolument hors de question d'envisager même de créer un réseau d'écoles neutres dans un État comme le Québec, où la neutralité religieuse n'existe pas à toutes fins pratiques, sauf pour une infime minorité dans la région montréalaise; dans la région de Québec et de sa banlieue où habitent plus de 300.000 personnes, il n'y aurait même pas assez d'enfants francophones neutres (religieusement parlant) pour remplir une classe. Dans le reste du Québec; campagnes, villes moyennes et petits centres, les francophones sont tous croyants, sauf de rarissimes exceptions.

des deux Chines, et la possibilité connexe de modifier la composition du conseil de sécurité. Compte tenu de l'obstruction systématique de l'URSS, la prochaine session s'annonce comme l'une des plus âprement débattues dans l'histoire des Nations Unies.

La bible vous parle!

Mon âme compte sur le Seigneur plus qu'un veilleur sur l'aurore. (Ps 130, 6) (Texte choisi par la Société catholique de la Bible)

Comme Monsieur Desrochers je suis d'accord que les tenants de l'école neutre doivent obtenir les écoles qu'ils désirent mais à leur demande expresse et sur preuves statistiques à l'appui des effectifs qu'ils représentent véritablement.

A l'exception de ces cas d'espèce, l'enseignement (de même que toutes les activités politiques et sociales du Québec)

La moitié de l'homme

Monsieur le rédacteur, Félicitations chaleureuses à tous ceux qui ont contribué à faire connaître la femme dans le supplément du "Devoir" de samedi 24 juin dernier.

Comme mon mari, il m'a fallu lire tous ces articles sans omettre une ligne. Chaque auteur nous livre sa pensée, ses conceptions sur un sujet que l'on développe trop rarement.

Les idées émises par ce bouquet de femmes ont été fortifiées par celles de MM. Roy, Violette et Lussier. Chaque texte nous a fait réfléchir sur ce qui est plus qu'un problème: c'est un problème aigu que l'acceptation de la

doit être conçu, orienté et dirigé en fonction des valeurs et des principes chrétiens qui, au Québec, ont et doivent demeurer indissociables des valeurs françaises. Le gouvernement de Monsieur Lesage doit être félicité pour son attitude très ferme à ce sujet.

Michel BROCHU, géographe, Docteur de l'Université de Paris.

Je crois que l'hostilité de l'homme empêche davantage l'émancipation de la femme que l'indifférence du sexe faible.

Allons de l'avant en nous affirmant la moitié de l'homme et non pas le quart.

Edith L. GRENON

Une macédoine indigeste

Monsieur, La semaine dernière, le ministre des postes émettait un nouveau timbre, pour illustrer les réalisations du plan de Colombo.

Malheureusement, la légende du timbre en question laisse beaucoup à désirer. En effet, on a disposé les mentions anglaise et française de la façon suivante: C'est en effet un bizarre agencement, qui évite la répétition du mot "Colombo" ("mot-pivot") mais dans lequel la pseudo-ingéniosité remplace en réalité le bon goût et surtout le respect de deux langues!

Une autre de ces indigestes macédoines, qui portent atteinte à la fois à l'anglais et au français et qui, après avoir déparé nos enseignes commerciales, défigure la façade de grands édifices publics, continuent maintenant les timbres du Canada! Heureuse trouvaille, qui fera pourtant le tour du monde!

J'ai relevé quelques timbres, étrangers, canadiens, des Nations Unies, mais sans y voir jamais de légende aussi bêtement tronquée.

David FORTIN 58, chemin de Deschênes R. R. no 1, Deschênes (Q.)

# Aux quatre coins du monde

### VATICAN : c'est aujourd'hui que sera promulguée l'encyclique impatiemment attendue "Mater et magistra"

CITE DU VATICAN. — Le service d'information du Vatican a annoncé hier que l'encyclique du pape Jean XXIII sur les conditions du travail et les problèmes sociaux dans le monde moderne ainsi que sur les pays sous-développés sera promulguée aujourd'hui. Cette encyclique, attendue avec impatience, doit marquer le 70<sup>e</sup> anniversaire de l'encyclique "Rerum Novarum" (mai-1891) dans laquelle le pape Léon XIII avait abordé les problèmes sociaux et qui est devenue le fondement de la doctrine sociale de l'Eglise catholique. Intitulée "Mater et magistra" (mère et éducatrice), l'encyclique de Jean XXIII sera, dit-on, l'un des plus longs documents du genre: elle contiendra en effet près de 20,000 mots.

### GRANDE-BRETAGNE : Macmillan reçoit Gagarine pendant 20 minutes et conclut : quel délicieux garçon !

LONDRES. — Le premier ministre Macmillan a accordé une audience de 20 minutes hier au commandant Youri Gagarine, le célèbre cosmonaute soviétique, qui fait un bref séjour en Grande-Bretagne où il est l'objet d'un accueil proprement triomphal. Après cet entretien — par le truchement d'interprètes — le premier ministre a déclaré: "Quel délicieux garçon! Nous avons passé un moment extrêmement agréable". Hier également, le cosmonaute a été l'hôte d'honneur d'un déjeuner offert par la société royale pour l'avancement des sciences. Le président du groupe a déclaré que Gagarine avait répondu avec simplicité et en pleine connaissance de cause à toutes les questions que les savants britanniques lui ont posées: "Nous avons été fort impressionnés par sa personnalité" a conclu M. W. H. McCrea.

### KOWEIT : la Ligue arabe songe à remplacer les troupes britanniques par un contingent arabe

LE CAIRE. — Le Conseil de la Ligue arabe a poursuivi hier la discussion sur une proposition de la principauté de Koweït en vertu de laquelle un contingent formé d'unités des divers pays arabes et placé sous l'autorité de la Ligue relèverait les troupes britanniques qui se trouvent présentement dans la principauté. Mercredi soir, la première phase de la discussion là-dessus avait été extrêmement violente et avait vu le délégué de l'Irak se retirer en signe de protestation; on le persuada hier de reprendre sa place à la table de conférence. D'autre part, le Conseil devra examiner une requête du Koweït qui sollicite son admission dans la Ligue, ce qui suppose la reconnaissance de son caractère d'Etat souverain. Mais comme la règle de l'unanimité l'exige dans le cas de l'admission de nouveaux membres, il paraît improbable que le Koweït soit admis, du moins pendant cette réunion. Enfin, dans la principauté même, le retrait des troupes britanniques se poursuit à un rythme accéléré.

### ITALIE : oeuvres d'art détruites par la chute sur une église ancienne de réservoirs d'un avion à réaction américain

TREVISE. — Des chefs-d'oeuvre de l'art italien ont été détruits ou gravement endommagés lorsque l'église où ils se trouvaient a été atteinte par les énormes réservoirs d'un avion à réaction américain. Le pilote a déclaré qu'il avait été obligé de jeter les réservoirs pour maintenir son altitude sans quoi il aurait risqué l'écrasement. Lâchés près de Preganzol, les réservoirs sont tombés l'un dans une rue d'un petit village évitant de justesse trois personnes, l'autre sur l'église même de Preganzol. Ce dernier réservoir a traversé le toit du temple, a détruit la coupole et a provoqué la destruction ou de graves dommages à des toiles canonales notamment un canevas du Tintoret, une fresque de Canaletto, et des peintures de maîtres italiens du 16<sup>e</sup> siècle. Le commandement de l'avi-

tion américaine en Italie a promis dès hier d'assumer les frais de réparation de l'église et de verser pour les oeuvres d'art une indemnité raisonnable.

### FRANCE : nouvelle manifestation de la "révolte des paysans", cette fois à Limoges

LIMOGES. — Une nouvelle manifestation de la "révolte des paysans" a eu lieu hier, cette fois à Limoges. Elle a été assez brève mais tumultueuse: environ 2,000 fermiers y ont participé et ont affirmé que les projets du gouvernement pour résoudre la crise agricole aboutiraient à "sacrifier le petit exploitant". En dépit de la trêve proclamée par leurs dirigeants nationaux et de l'interdit prononcé par la police, les fermiers ont marché sur Limoges à bord de tracteurs et de camions et pendant une heure environ ont coupé la ville de l'extérieur. Les orateurs au cours du ralliement qui a suivi ont déclaré que les projets du gouvernement vont favoriser les moyens et grands exploitants au détriment des petits fermiers: "Et il ne nous restera plus qu'à nous faire gendarmes" a lancé l'un d'eux, sous les rires, alors que près de 4,000 gendarmes et membres des compagnies républicaines de sécurité montaient la garde. Mais il n'y a pas eu d'actes de violence.

### YOUgoslavie : nouvel accord pour améliorer les relations avec l'URSS

BEGRAD. — Le ministre des affaires étrangères, M. K. Popovic, a annoncé hier que la Yougoslavie et l'Union soviétique ont convenu de prendre des mesures concrètes pour améliorer leurs relations. Le ministre a fait cette déclaration à son retour de Moscou où il a passé sept jours. Il a dit que ses entretiens avec les membres du gouvernement soviétique ont été "très utiles et fructueux", que les deux gouvernements ont pu rapprocher leurs vues sur plusieurs problèmes et constater qu'ils avaient "beaucoup en commun". Le ministre a également exprimé l'opinion que sa visite à Moscou a représenté un pas important dans l'amélioration des relations entre l'URSS et la Yougoslavie et "dans le renforcement de notre amitié". C'était la première fois qu'un membre du gouvernement de Belgrade se rendrait en URSS depuis 1958 alors qu'une nouvelle crise avait secoué les relations entre les deux pays.

### FRANCE : un officier s'échappe de la prison de Fresnes où il attendait de subir son procès en rapport avec le "coup d'Alger" d'avril

PARIS. — Le commandant Roger Vally s'est échappé samedi dernier de la prison de Fresnes où il attendait de subir son procès en rapport avec les événements d'Alger du mois d'avril. L'officier était accusé d'avoir participé à la "révolte des généraux" et d'avoir joué un rôle important entre les 22 et 25 avril: il appartenait à un régiment de parachutistes. Le ministre de la justice n'a annoncé l'évasion que mercredi soir en précisant que l'officier a réussi à s'enfuir en revenant d'un hôpital où on l'avait conduit pour y recevoir des traitements. D'autre part, les trois officiers de parachutistes qui avaient procédé à l'arrestation de M. Jean Morin, délégué général de France en Algérie lors des événements d'avril, ont été condamnés à cinq ans de prison.

## "Un droit dont le Cabinet abuse"

OTTAWA. — Le député libéral George Mellraith a déclaré hier que la loi nouvelle du service civil qui propose les ministériels va permettre au gouvernement de faire entrer une quarantaine de ses créatures dans le fonctionnarisme fédéral en les faisant passer par la porte d'en arrière. Il a dit que l'abus du droit de faire passer les adjoints exécutifs et les secrétaires de ministères au service civil est de nature à saper le moral des fonctionnaires permanents. En vertu de la nouvelle loi, les détenteurs de ces postes pendant trois ans peuvent ensuite être nommés à un poste du service civil pour lequel ils sont qualifiés.

## Eichmann fait quelques aveux incriminants

JERUSALEM. — Adolf Eichmann, pressé de questions par la poursuite à avouer qu'il était celui qui détenait le pouvoir de mettre en branle les convois de Juifs déportés vers les camps nazis d'extermination.

Le procureur général Gideon Hausner, lui a fait admettre que les officiers des SS occupent de la déportation des Juifs dans presque toutes les capitales d'Europe recevaient leurs ordres de lui et faisaient rapport à son bureau de Berlin.

Cette preuve accablante a été fournie après un contre-interrogatoire de six heures et demie, au début duquel Eichmann a repris son plaidoyer affirmant qu'il ne pouvait rien décider lui-même. Il a failli, cependant, quand Hausner lui a montré une déclaration faite par l'accusé à la police israélienne. Après avoir examiné le document, Eichmann a avoué qu'il était exact.

Eichmann a aussi avoué qu'il rappelait fréquemment à son bureau de Berlin ses adjoints à l'étranger pour des consultations. "C'est vous qui présidez ces conférences?" a demandé Hausner. "Oui, c'est moi", répondit l'accusé.

Hausner ne parvint pas, cependant, à faire avouer à Eichmann qu'aucun des nazis ayant participé à ces exterminations de Juifs était un criminel.

## Washington : achevant sa visite officielle Ayoub Khan: une aide militaire des E.-U. à Delhi mettrait en péril l'amitié entre nos pays

WASHINGTON. — Le président du Pakistan a affirmé que si les Etats-Unis accordaient leur assistance militaire à l'Inde, il en résulterait une "dangereuse hypothèque sur l'amitié entre le Pakistan et les Etats-Unis". Et le maréchal Ayoub Khan a ajouté: "Je pense que votre gouvernement le comprend".

On sait que le problème des relations indo-pakistaniennes figurait en tête de l'agenda des conversations du chef d'Etat pakistanais avec le président Kennedy et les membres de son gouvernement. Les entretiens ont pris fin hier sur une note apparemment cordiale. Aucune des deux parties n'a voulu en révéler immédiatement les résultats mais la Maison Blanche a fait savoir qu'un communiqué serait publié sous peu. D'après des observateurs généralement bien informés, Ayoub Khan n'a pas obtenu de Washington les engagements fermes qu'il en attendait même si le président Kennedy lui a prodigué des assurances de toutes sortes en lui affirmant notamment que les E.-U. interviendraient le cas échéant pour empêcher un coup de force de Delhi contre le Cachemire, territoire revendiqué également par l'Inde et le Pakistan, pour l'instant divisé

entre les deux et où prévaut une trêve fragile. Dans sa conférence d'hier devant le National Press Club, le président du Pakistan a dit que son gouvernement désire vivement avoir de bons rapports avec l'Inde mais que ce ne sera pas possible tant que l'Inde maintiendra 85% de ses forces armées à la frontière du Pakistan et 15% seulement à la frontière indo-chinoise. Ayoub a ajouté qu'il souhaite voir l'influence du président Kennedy s'exercer dans le sens d'une médiation pour amener le premier ministre Nehru à accepter un règlement juste et pacifique du différend concernant le Cachemire.

## La discrimination, une cause de renvoi, déclare Me Crestohl

OTTAWA. — M. Léon Crestohl, libéral de Montréal, a annoncé hier son intention de proposer un amendement à la loi ministérielle concernant la loi du service civil afin de décréter le renvoi de tout fonctionnaire coupable de pratiquer la discrimination sous toutes ses formes.

### AVIS DE DECES

BROWN — A Montréal, le 12 juillet 1961, à l'âge de 62 ans, est décédé Donat Baron, époux de Laurette Bourgon et frère de M. l'abbé Marcel Baron, vicaire à Ste-Madeleine d'Outremont, et de Sr Marie-Berthe-Léger, de l'Institut Cardinal Léger. Les funérailles auront lieu samedi, le 15 courant. Le convoi funèbre partira du Salon Clarke, no 5580 ouest, rue Sherbrooke, à 9 h. 30 a.m., pour se rendre à l'église de Chute-à-Blondeau, Ontario, où le service sera célébré à 11 h. 00, de là, au cimetière du même endroit, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

## M. Sandys poursuit ses entretiens, mais rien n'a encore transpiré de ceux d'hier

OTTAWA. — La première série d'entretiens anglo-canadiens sur l'entrée éventuelle de la Grande-Bretagne dans le Marché commun reprendra aujourd'hui à Ottawa.

Il est possible que les entretiens prennent fin ce soir et qu'un communiqué conjoint soit alors publié résumant les pourparlers que M. Duncan Sandys, secrétaire d'Etat pour les relations avec les pays du Commonwealth, aura eu avec les ministres du cabinet fédéral.

Pour l'instant, ni M. Sandys, ni MM. Green, Fleming, Hees et Hamilton n'ont fait de commentaires en marge de ces entretiens. Il semble, cependant, que la politique canadienne, qui considère avec une certaine froideur l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun, n'ait pas changé.

Le ministre des finances a répété à plusieurs reprises que les intérêts canadiens pourraient être sérieusement affectés si Londres donnait suite à son projet. La venue à Ottawa de M. Sandys a pour but d'expliquer au gouvernement fédéral les garanties qu'entend prendre la Grande-Bretagne pour protéger ses relations commerciales avec le Canada. Les pourparlers se sont ouverts dans une atmosphère cordiale. Cependant, on rapportait que le Canada n'entend pas modifier son attitude sans quelque forme de garantie concrète de la part du Royaume-Uni. La participation de la Grande-Bretagne au marché commun eu-

Tel. CR. 7-5700



**MAGNUS POIRIER**  
 Entrepreneur  
 Expert  
 Embaumeur  
 Pompes  
 Funèbres  
 6601, rue St-Laurent

**Georges Godin**  
 Successeur d'Arthur Landry Eng.  
 DIRECTEUR DE FUNERAILLES  
 SALONS MORTUAIRES MODERNES  
 SERVICE D'AMBULANCE  
 Salons : Bureau :  
 518 RACHEL EST 528 RACHEL EST  
 LAfontaine 4-3571

**PUBLICITAIRES**  
 Pour la composition et la vente d'annonces

- Personnalité dynamique, 25 à 30 ans, mariés
- Immatriculation ou équivalent
- Parfaitement bilingues
- Expérience de public
- Automobile de modèle récent

Notre compagnie de publication vous offre l'opportunité de vous créer un avenir et de participer activement à une entreprise d'envergure. Nous offrons tous les avantages usuels aux personnes qualifiées.

Ecrire ou s'adresser à :  
 995 OUEST, SAINT-JACQUES  
 Entrevues de 9 a.m. à 5 p.m. aujourd'hui

**BUFFET FROID**  
 Ne manquez pas ce repas de gourmets digne de la table d'un roi  
 TOUS LES DIMANCHES  
 de 5 heures p.m. à 10 heures du soir  
 Sous l'habile direction du chef réputé TONY BEAUCHEMIN  
 UN. 6-0768



**HOTEL apointe**  
 ST. JEROME

**TOUJOURS et PARTOUT**



**ARCHITECTES**  
 DAVID, BAROTT, BOULVA ARCHITECTES  
 Charles David, conseil  
 7020, Chemin de la Côte des Neiges  
 MONTREAL — RE. 1-6439  
 DUPUIS, MATHIEU, PLANTE ARCHITECTES  
 QUEBEC 6 — MU. 3-8673  
 MONTREAL 34 — LA. 6-3073  
 PAUL LAMBERT ARCHITECTE  
 4050, Chemin Trafalgar  
 MONTREAL — WE. 7-1388  
 PAUL-O. TREPANIER ARCHITECTE  
 GRANBY — FR. 2-6309  
 MONTREAL — VI. 5-7866

**Indécision à Londres au sujet du Marché commun**  
 LONDRES. — Le premier ministre Macmillan a déclaré hier qu'il fera une déclaration sur la position de la Grande-Bretagne relativement au Marché commun, avant l'ajournement du Parlement, fixé au 4 août.

On ne croit pas cependant à Londres que le premier ministre indiquera si la Grande-Bretagne va entreprendre des négociations formelles en vue d'adhérer au Marché commun.

A Rome, le premier ministre Fanfani a exprimé l'espoir de voir la Grande-Bretagne adhérer au Marché commun et rendre ainsi plus facile l'unification politique de l'Europe. Les membres du Marché commun sont l'Italie, l'Allemagne de l'Ouest, la France, la Hollande, la Belgique et le Luxembourg.

D'autre part, on annonce que les représentants des pays du Marché commun et ceux de la Grande-Bretagne discuteront de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun lors de la rencontre des ministres des pays de l'Union de l'Europe occidentale.

On s'attend toutefois à ce qu'après le retour des ministres britanniques qui pratiquent actuellement un sondage dans les pays du Commonwealth, le gouvernement londonien prendra une décision.

Dans le cas de l'affirmative, on croit que Londres convoquera ses partenaires de l'Association du libre échange; les pays scandinaves, l'Autriche, la Suisse et le Portugal pour les informer de sa décision.

D'autre part, les pays membres du Marché commun doivent tenir une réunion prévue pour le 18 juillet à Bonn.

**SHEARER LUMBER CO. LTD.**  
 36 BOUL. STINSON MTL (angle côte-de-Liesse)

VOUS OFFRE PLUS DE 50 MODELES DE PORTES EXTERIEURES UNIK DE MARQUE GARANTIE LIVRAISON RAPIDE RI. 8-6161

**ETRE ECRIVAIN JOURNALISTE!**

Vous voulez apprendre à écrire et devenir romancier, journaliste? Inscrivez-vous (pour \$12.00 par mois) à nos cours par correspondance! Vous pouvez vous inscrire à N'IMPORTE QUEL MOMENT. Et en six mois à peine, vous saurez écrire, vous serez familier avec le conte, le roman, le journalisme!

Pour vous en convaincre, demandez notre brochure GRATUITE, en écrivant au :

**CENTRE CULTUREL CANADIEN,**  
 7835, rue Mountain Sights, Montréal 9. P.Q.

**CRÉDIT M.-G. INC.**  
 31 Saint-Jacques ouest - Victor 2-1089  
 LE SOIR, ROLAND DUPUY, directeur général  
 RI. 7-3864

Prêts 2<sup>e</sup> hypothèque; achat balances prix de vente; prêts pour amélioration d'habitation. Montréal et environs

**LA VILLE DE LORRAINE**

**LA PREMIÈRE... AVEC SYSTÈME DE TRAITEMENT DES EAUX-VANNES**

de toutes les municipalités de Montréal Métropolitain conformément à la campagne contre la pollution des eaux, lancée par les gouvernements fédéral et provincial

L'avis donné la semaine dernière concernant un prêt du gouvernement fédéral à la ville de Lorraine prouve qu'il sera avantageux pour la municipalité et ses résidents. Un taux d'intérêt très bas et les conditions de remboursement alliés à un service municipal de première qualité créent une situation financière très saine. Les services municipaux les plus modernes seront bientôt utilisables par ceux qui ont choisi de vivre à Lorraine.

**Traitement des eaux-vannes**  
 Un prêt de \$94,600 à la municipalité de Lorraine

OTTAWA, D.N.C. — Un prêt de \$94,600 a été approuvé par le gouvernement fédéral à la municipalité de Lorraine, dans le comté de Terrebonne, pour l'aménagement d'un système de traitement des eaux-vannes, notre projet de loi, le 31 mars 1961. Le prêt a été consenti en vertu de la loi fédérale de 1957, qui autorise les municipalités pour réduire la pollution des eaux, par la société centrale d'hypothèques et de logement. Il s'agit d'un prêt de 40 ans à 5 1/2 % de l'intérêt.

Le prêt a été consenti en vertu de la loi fédérale de 1957, qui autorise les municipalités pour réduire la pollution des eaux, par la société centrale d'hypothèques et de logement. Il s'agit d'un prêt de 40 ans à 5 1/2 % de l'intérêt.

Le prêt a été consenti en vertu de la loi fédérale de 1957, qui autorise les municipalités pour réduire la pollution des eaux, par la société centrale d'hypothèques et de logement. Il s'agit d'un prêt de 40 ans à 5 1/2 % de l'intérêt.

Située à 17 milles au nord de Montréal, la ville de Lorraine est contiguë à la ville de Rosemere. Son étendue est comparable à celle de Ville Mont-Royal et offre des sites magnifiques en bordure de la rivière.

La ville a nommé une commission d'urbanisme et d'architecture pour surveiller le développement du centre résidentiel. Trois entrepreneurs expérimentés exécutent les travaux de construction de 15 maisons de différents modèles. Lorsque terminées, ces maisons modèles pourront être visitées par le public.

**LA VILLE DE LORRAINE N'EST PAS ENCORE PRÊTE POUR L'INSPECTION, plusieurs services municipaux n'étant pas complétés. Chaque semaine, dans ce journal, nous vous renseignerons sur la progression de ses services.**

THE GAZETTE, WEDNESDAY, JULY 12, 1961

**Loan To Lorraine**

The first municipality in the Greater Montreal area to get into the anti-pollution battle with the aid of a Central Mortgage and Housing Corporation loan for the 700 ft. Lorraine sewage treatment plant, the north of Rivière des Mille-Îles.

Public Works Minister D. Walker has announced that the Federal Government will give the town a \$94,600 loan toward a \$150,000 sewage treatment plant and Mayor John J. Seguyer said yesterday that work will start immediately on construction of the plant. Completion date is set for November this year.

Lorraine is also eligible under the new Quebec Bill 96 which sets up a provincial authority to carry out the cost of sewage treatment works to be carried out before March 31, 1962.

The \$94,600 loan made public by Mr. Walker has been given to the Federal municipalities to reduce water pollution. The loan is for 40 years at 5 1/2 per cent annual interest. If the project is completed before March 31, 1962, the loan's total cost will be reduced by 50 per cent.

Lorraine's sewage treatment plant will have a capacity for 2,000 residents in the municipality, which has its water and sewage system completely installed.

The new plant will chlorinate and filter the water and will discharge the 40 per cent pure liquid into the river. The solids will be packaged and sold for fertilizer.

Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts

"Pour cinq sous d'amour" à Eastman

Le jeudi 20 juillet prochain, à 9 hres, aura lieu au Théâtre de la Marjolaine, à Eastman, la création de la scène de la pièce de Marcel Dubé et Louis-Georges Carrier, "Pour cinq sous d'amour".



LOUISE MARLEAU et ROBERT GADOUAS qui obtiennent tous deux un grand succès à La Poudrière, sur l'île Sainte-Hélène, dans "La Folle Nuit", seront également les vedettes de la comédie de Musset, "Il ne faut jurer de rien", qui prendra l'affiche le 7 août prochain au même théâtre, sous les auspices des Festivals de Montréal. M. Gadouas sera aussi le metteur en scène de ce spectacle qui mettra en vedette Henri Norbert, Raymond Royer et d'autres comédiens.

Le "Magnificat", de Vivaldi aux JMC

Deux concerts par les artistes-campeurs auront lieu en fin de semaine au camp musical des Jeunesses Musicales, au Mont-Orford.

Le programme du concert du samedi 15 juillet, à 8 h. 30, sera le suivant: "Magnificat", de Vivaldi, soliste, Cécile Vallée, soprano; premier mouvement du concerto en ré, de Mozart, soliste, Monique Morin, violoniste; Variations "Rococo", de Tchaikowsky, soliste, Daniel Domb, violoncelliste; Concerto en sol mineur de Mendelssohn, soliste, Claude Savard, pianiste; symphonie en do majeur, de Bizet, par l'orchestre.

Succès prolongé au Mountain Playhouse

La comédie romantique à deux personnages de William Gibson, "Two for the Seesaw", qui attire des foules record au Mountain Playhouse depuis trois semaines, restera à l'affiche du théâtre d'été dirigé par Norma Springfield pour une quatrième semaine à partir de lundi soir.

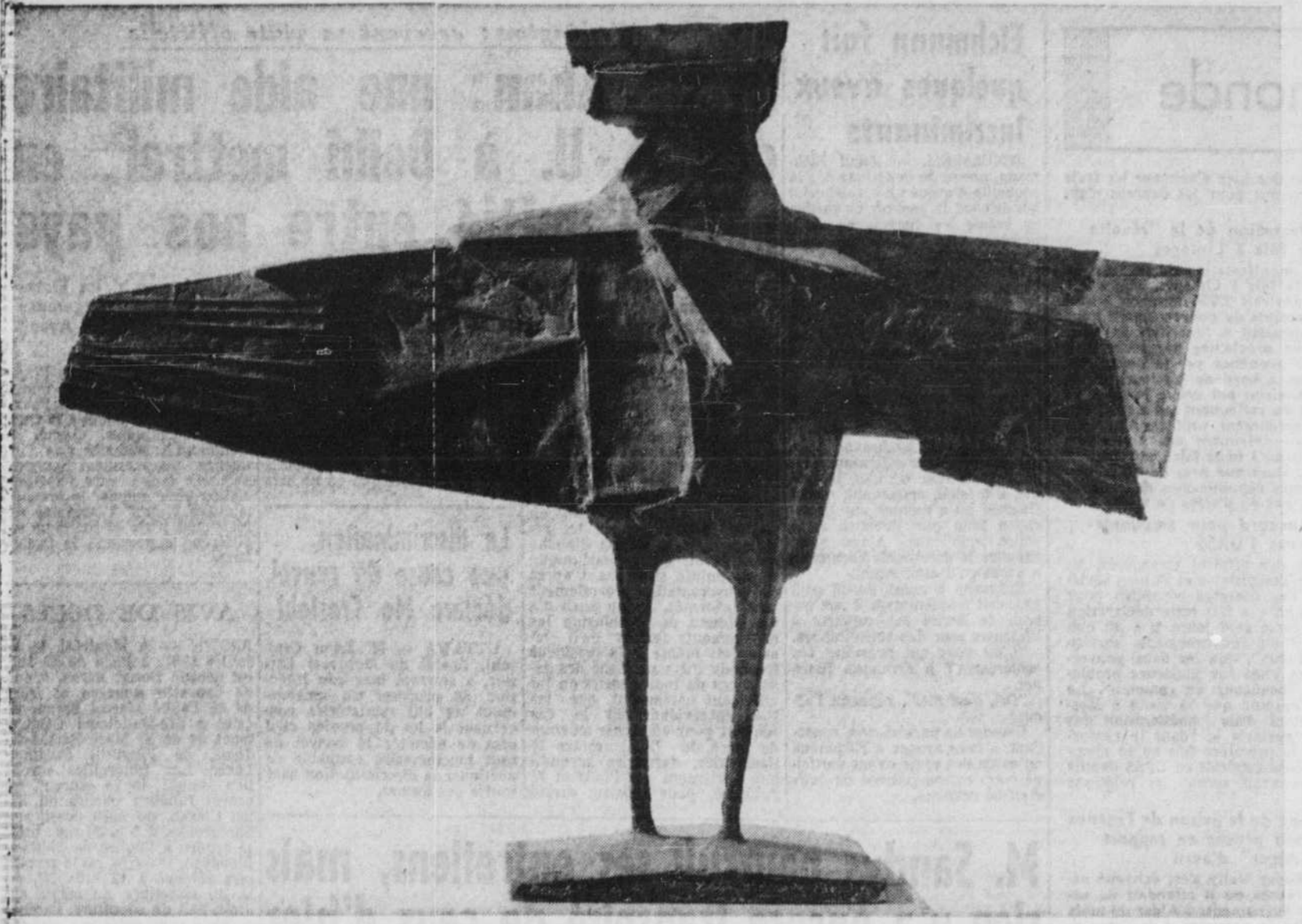
Walter Massey et Yolanda Bartoli sont les deux brillants interprètes de la pièce en trois actes de Gibson qui a triomphé dans toutes les grandes capitales du monde. M. Massey joue le rôle d'un avocat du Nebraska qui est en instance de divorce et se réfugie à New York pour oublier sa femme, fille d'un riche et influent papa.

Affiche maintenue à la Comédie canadienne

"L'Amérique buissonnière", "L'Amérique insolite", ou "Les Insolences du Français Reichenbach", voilà trois seulement des nombreux titres que les critiques ont apposés au film peu banal qui vient actuellement d'être projeté à la Comédie-Canadienne.

Programmes de radio CBF

- 11.00-Radio-Journal
11.05-Le tour de chant
11.15-Vies de femmes
11.20-Les Joyeux Écouteurs
11.25-Radio-Journal
11.30-La revue rural
11.35-Le trio hivers
11.40-Prévisions météorologiques
11.45-Radio-Journal
11.50-Nouvelles sportives
11.55-Carte postale
12.00-Anciens
12.05-Votre choix
12.10-Radio-Journal
12.15-Les chefs-d'oeuvre de la musique
12.20-Campfire du disque
12.25-Neur et blanc
12.30-Métronome
12.35-Sur nos ondes
12.40-Radio-Journal
12.45-Revue de l'actualité
12.50-Nouvelles sportives
12.55-Musique en vogue
1.00-Radio-Journal
1.05-Jour de l'été
1.10-Voyage des civilisations
1.15-Voyages de la chanson
1.20-Les Quatre Saisons
1.25-Radio-Journal
1.30-Commentaires
1.35-Nouvelles sportives
1.40-Harmonies du soir
1.45-Radio-Journal
1.50-La mande, aujourd'hui
1.55-Atagao
1.58-Prévisions de la nuit
2.00-Radio-Journal
2.05-Aux portes de la nuit
2.10-Radio-Journal



Une des toutes récentes acquisitions du Musée des beaux-arts de Montréal est cette sculpture de l'artiste anglais Lynn Chodwick. Il s'agit d'un bronze mesurant 30 pouces sur 41 d'un des plus grands sculpteurs contemporains d'Angleterre. Cette figure aux ailes étendues s'intitule "Stranger No VII".

John Newmark dans un récital Bach

Le deuxième concert de la série "Festival Bach Laurentien" sera donné par notre réputé pianiste canadien John Newmark. Ce concert aura lieu à l'Auditorium de l'Orphelinat à Huberdeau, le samedi 15 juillet, à 8 h. 15.

UN AUTRE FILM DE BERGMAN AU CENTRE D'ART DE L'ÉLYSÉE

Advertisement for the film 'Une leçon d'amour' at the Élysée cinema. Includes showtimes and prices.

DEUX FILMS FORMIDABLES AZNAVOUR dans un film de TRUFFAUT

Advertisement for films 'Tirez sur le pianiste' and 'L'Amérique vue par un Français' at the Cinéma de l'Amérique.

Advertisement for the Orchestre Symphonique de Montréal, featuring a concert at the Chalet du Mont-Royal.

HORAIRES "Théâtre d'été" Par Jean Tainturier

"Théâtre d'été" présente aux téléspectateurs du canal deux un agréable divertissement. Sans prétention, heureusement, mais bien joué et jusqu'à présent amusant, cette série tient du théâtre abrégé et de la saynète. Le facteur temps élimine naturellement un théâtre profond qui serait d'ailleurs assez indigeste en cette saison.

CONCERT D'ÉTÉ Leduc et Stralaz

Domage que nous ne possédions pas sur le Mont-Royal une "coquille" acoustique comme celle du Hollywood Bowl. Il faudrait songer un jour à édifier cela dans l'un des cirques naturels de notre montagne.

A LA POUDDRIÈRE de l'île Sainte-Hélène

Advertisement for the play 'La Folle Nuit' at the Poudrière theatre. Includes showtimes and ticket information.

EN TROIS VOLUMES Une Histoire de notre littérature pour 1967

OTTAWA. — L'"Histoire de la littérature canadienne-française", une œuvre en trois volumes qui est présentée en voie de préparation, sera probablement publiée à l'occasion du centenaire de la Confédération en 1967.

Les Jongleurs de la Montagne

Les Jongleurs de la Montagne, ainsi qu'ils le font chaque été, représentent encore cette année le "CHEMIN DE LA CROIX", de Henri Ghéon. Ce spectacle religieux se donne à l'Oratoire Saint-Joseph.

TÉLÉVISION

Television schedule for Friday, July 14, 1961, listing programs on various channels like CFTM, CBF, and CFTM-TV.

La Femme

au Foyer et dans le MONDE

VACANCES ET VOYAGES

Londres serait idéal en été pour les visiteurs étrangers

LONDRES PC — L'été est la saison par excellence du tourisme et nombreux sont les voyageurs qui, ayant décidé de visiter l'Europe, y arriveront via l'Angleterre...

Cette nouvelle mode se répand à tel point en Angleterre que l'on trouve maintenant au delà de 22.000 modèles différents...

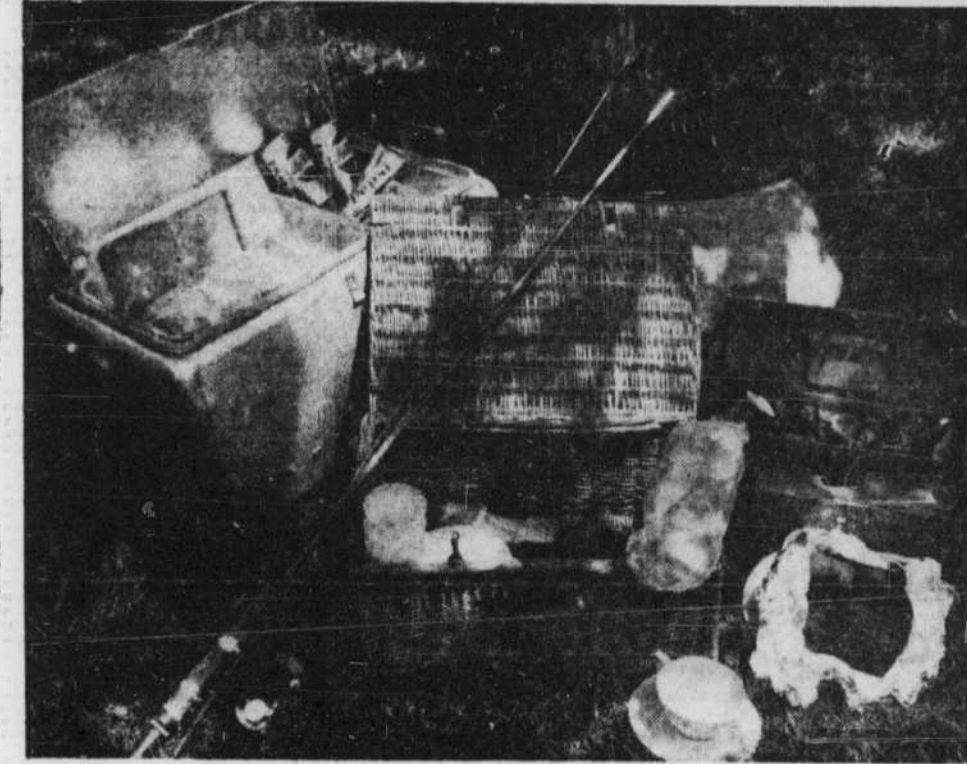
Les "pubs", ces mêmes bistros, que l'on appelle ici "pub", peuvent être à la fois une source d'amusement et de désappointement...

Le plus agréable est évidemment le style classique qu'on retrouve dans presque tous les camps...

Pour les Nord-Américains friands de marins, des cocktails glacés de toutes sortes et une crème de menthe frappée...

Autres boissons, ainsi, la bière en fut, tirée dans un bock de céramique...

Prochaines retraites à Marie-Réparatrice, il y aura des retraites fermées chez les religieuses de Marie-Réparatrice...



Les accessoires de pique-nique, nombreux et variés aujourd'hui, permettent aux campeurs de manger de bons plats et de garder les aliments en sécurité.

HISTOIRE DU TELEPHONE

Comment fut inspiré "l'inventeur" de l'appel automatique pour défendre son commerce

C'est l'expansion qui a rendu le service automatique inévitable, mais, il est intéressant de constater, l'expansion n'est pas à l'origine du service automatique...

Vancouver en appelant de Montréal. Très rapide à l'époque, ce temps était très long en comparaison des 17 à 19 secondes que prend le même appel aujourd'hui.

L'expansion du réseau téléphonique se poursuit constamment, même une fois les deux côtes du pays reliées.

Le premier ligne interurbaine mise à la disposition du public au Canada fut inaugurée en 1879, et, en 1881, le Québec et l'Ontario comptaient 70 milles de lignes interurbaines.

Alexander Graham Bell inaugura officiellement la première ligne New-York-Chicago. La première ligne transcontinentale fut mise en service en 1915...

En 1920, le Réseau téléphonique transcanadien fut formé, reliant le Canada tout entier en un vaste réseau téléphonique transcontinental.

Aux premiers temps de l'interurbain, un appel à travers le pays exigeait les services de plusieurs téléphonistes.

Il y aura des retraites fermées chez les religieuses de Marie-Réparatrice, 1025 ouest, boul. Mont-Royal, aux dates suivantes:

Petites annonces du "Devoir"

Multiple small advertisements including 'A LOUER', 'LOGEMENT DEMANDE', 'PERSONNEL', 'PROFESSEURS DEMANDES', 'ASSURANCE AUTOMOBILE', 'CHALET A LOUER', 'CENTRE DE PHYSIOTHERAPIE', 'ENSEIGNEMENT', 'MATERIAUX DE CONSTRUCTION', 'LAFORST & FRERES INC.', 'TARIF', 'Annonces classées', 'TRANSPORT CAMIONNAGE', 'ROUSSILLE Transport Deménagement', 'GROS CARACTERES', 'INSUL-SHEATING', '100 BILLES TOILETTES complètes', 'SOLIVEAUX DE TOUTES DIMENSIONS', '250 PAGES INTRIEURES "PLUS"', '209 "E" AUN LAVABOS avec robinets', '100 BILLES TOILETTES complètes', 'SOLIVEAUX DE TOUTES DIMENSIONS', '250 PAGES INTRIEURES "PLUS"', '209 "E" AUN LAVABOS avec robinets', '100 BILLES TOILETTES complètes'.

Les mots croisés du "Devoir"

A crossword puzzle grid with 12 numbered squares and a list of clues in both horizontal and vertical directions.



Au cours de la session d'études 1961, organisée par le "service du trafic" de la compagnie de téléphone Bell du Canada, et à laquelle participe un groupe de directrices d'école de Montréal, la R. S. Saint-Jean Baptiste de Sillon, de l'École Souart, interroge Mme Tessier, téléphoniste, sur son travail.

Pénurie d'économistes familiales spécialisées

SAN PUAN, Porto-Rico — Donna Felisa Rincon de Gaudier, qui assume les fonctions de maire et directeur municipal de San Juan, Porto Rico, dit qu'un besoin urgent se fait sentir dans nombre de pays de l'Amérique latine...

Camper pour profiter de la nature et des vacances

Le campisme est de plus en plus populaire. Aujourd'hui, grâce aux voitures familiales, aux moteurs hors-bord, aux tentes et aux réfrigérateurs de camping...

Les ménages d'étudiants doivent pratiquer le système "D"

VANCOUVER (PC) — Wilfrid et Beverley Van Kries, qui ont l'un et l'autre obtenu leurs diplômes universitaires, sont convaincus que deux personnes peuvent vivre aussi économiquement et sur un même budget qu'une seule.

Plusieurs diplômés

Ce jeune homme a reçu son diplôme de bachelier ès-arts, avec distinction, en histoire et en langue allemande. Pour sa part, Beverley, qui détient un diplôme en zoologie et en allemand, est bien d'avis qu'une parfaite association est la chose essentielle pour un jeune couple marié aux études.

Advertisement for 'Les LITHINES du Dr GUSTIN', a digestive aid product, with a list of ingredients and benefits.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

A collection of professional advertisements including 'ASSURANCE' (Jean Gagnon & C. L.), 'DACTYLOGRAPHES' (Canada Dactylographe Inc.), 'MEDECINS' (Dr Maxime Brisebois, Dr C. Melillo), 'BREVETS D'INVENTION' (Horace Labrecque et Fils Ltée), 'CHIRURGIEN-DENTISTE' (Dr C. Dorval), and 'ASSURANCES' (Compagnie d'Assurance sur la Vie La Saubegarde).

SECRETARE AVEC EXPERIENCE

Demandaée par le service des ventes d'une importante hétéroclite de l'Est de Montréal. La personne choisie doit être âgée de 25 à 35 ans, parfaitement bilingue, etc.

INSTITUTRICE DEMANDEE

Institutrice demandée de préférence B pour enseigner école indienne Obedjiwan (près Réservoir Gouin). Bon salaire à personne qualifiée et ayant expérience.

SURVEILLANT REGIONAL DES AGENCES INDIENNES

C. P. 430, Haute-Ville, Québec 4, P. Q.

OPERATRICES

Notre compagnie de publication offre des positions d'avenir à des téléphonistes d'expérience. Age: 20 à 30 ans, bilingues, etc.

# La Fondation Melchers et le programme du Conseil d'Expansion Économique

## POTINS FINANCIERS

Il était évident que bien des valeurs battaient en retraite hier à Wall Street. Sur les Bourses de Montréal et de Toronto, le gros des valeurs retraits aussi. Sur la Bourse de Londres, il y avait fléchissement dans presque tous les compartiments.

La moyenne des industriels de DJ a dégringolé, hier de 4,39 points à N.Y. Rien d'étonnant en face du comportement défavorable des marchés anglais et suisses. En Angleterre, on est ébranlé non seulement par les incertitudes internationales, mais, aussi, par l'accentuation de la crise économique en ce pays. Ce n'est pas sans raison que Shearson, Hammill & Co laisse entendre dans son dernier bulletin, qu'en face des incertitudes actuelles engendrées par le dernier pageant aérien à Moscou et le stimulant donné au programme de défense aux E.-U., il ne serait pas surprenant que la Bourse de N.Y. soit nerveuse pendant quelques temps. Comme tout ceci résulterait en une vague inflationniste, ceux qui ont le courage d'acheter maints titres de choix devraient réaliser de beaux bénéfices plus tard, mentionne-t-on dans ce bulletin.

Le Crédit Interprovincial Ltee offrirait sous peu en souscription au public une émission de \$1,600,000 d'obligations 5 1/2%, 5 3/4% et 6% de la Coopérative Fédérée de Québec. Nous en ferons ressortir les modalités ces jours-ci.

Les achats au détail en juin aux E.-U. furent les plus considérables encore vu depuis 7 mois, selon le département du commerce.

Au sujet de North Star Oil Ltd, le dividende accru est de 26.03 cts et non pas 26.03, tel que mentionné récemment.

Le manque de volume serait responsable de la tenue défavorable de bien des titres.

## COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

### Crédit du Nord Inc. a obtenu l'émission de Repentigny, disputée par 9 soumissionnaires

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Repentigny, comté de L'Assomption, ont vendu récemment, \$260,000 d'obligations en séries. Crédit du Nord Inc. a payé 97.74 pour \$127,500 de titres à 5% 1962-65 et \$132,500 à 5 1/2% 1966-81. Ainsi, le coût moyen de la finance revient à 5.7972%. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de \$126,525. Datée du 1er juillet 1961, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er juillet 1962 au 1er juillet 1981 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt, autorisé par une résolution adoptée le 26 avril 1961, est contracté pour la construction d'une école élémentaire. L'octroi de \$126,525, applicable au service de l'émission, est assurable en quatre versements annuels et consécutifs. L'évaluation impossible de la corporation scolaire, pour 1960-61, s'élève à \$14,698,140, y compris \$1,684,720 pour les compagnies. Le 30 juin 1960, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$286,000 et un octroi total de \$27,256 s'y appliquait. Cette dette n'inclut pas l'émission de \$245,000 datée du 1er novembre 1960. Un octroi de \$126,975 s'applique à cette émission.

### En marge de l'émission d'actions de Loblaw Companies Limited

La Bourse Canadienne vient d'être avisée, par Loblaw Companies Limited, que, à ce jour, 1,781 actions de la classe "A" ont été émises à la suite de l'exercice de "warrants" attachés aux débiteurs de la série "E" de Loblaw Groceries Co. Ltd. et 763 actions, aussi de la classe "A" furent aussi émises en juin à la suite de la conversion de débiteurs de la série "D" de Loblaw Groceries Ltd. En vertu de l'offre d'échange faite en janvier 1956, en vertu duquel des actions de Loblaw Groceries Co. Ltd. peuvent être échangées pour des actions de Loblaw Companies Ltd., 20 actions de la classe "A", sans valeur au pair, 1,056 actions de la classe "B", sans valeur au pair et, enfin, 50 actions privilégiées, \$2.40, d'une valeur, au pair, de \$50 chacune, ont été émises au cours du mois de juin. Il y a donc, maintenant, 423,250 actions de la classe "A", 989,871 actions de la classe "B", 423,250 actions de la classe "A", 1,989,871 actions de la et en circulation.

### Le Crédit Interprovincial Inc. offre en souscription une émission religieuse de \$350,000

Crédit Interprovincial Inc. offre présentement en souscription au public une émission de \$350,000 d'obligations des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de la province de N.-D. de l'Assomption, de Vallée-Lourde, au N.-B. Il s'agit de valeurs, non rachetables par anticipation avant le 2 juillet 1967, et comportant exactement du 5 1/2% puisqu'elles sont offertes à 100. C'est The Central Trust Company of Canada qui agit comme fiduciaire dans cette finance religieuse reconnue comme un placement légal pour les exécuteurs testamentaires ainsi que pour les fonds des compagnies d'assurance enregistrées au pays. Cet emprunt servira au remboursement d'emprunts bancaires et il est garanti par première hypothèque sur les biens de l'Hôtel-Dieu de Bathurst, dont la valeur assurée est de \$850,000. En outre, il importe de ne pas perdre de vue que cette émission engage le crédit moral des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de la province de N.-D. de l'Assomption dont l'actif global figurait, au 31 décembre de l'an dernier, à \$16,419,512.59, selon ce qui ressort du bilan proforma rendu public à l'occasion de la présente émission. De telles données favorables ne permettraient pas de douter de la souscription rapide des obligations de cette communauté présentement offertes au monde des épargnants.

### M. Roland Roy, gérant de Manpower Services (Montreal) Ltd. dirigera le nouveau bureau local de Salespower Limited

Salespower, Inc. vient d'ouvrir un bureau dans cette ville, sous la gérance de M. Roland Roy, aussi gérant du bureau local de Manpower Services (Montreal) Ltd., affiliée à Manpower Inc., une organisation internationale possédant au-delà de 250 bureaux un peu partout dans le monde, et particulièrement aux E.-U. et au Canada. Lors d'une conférence de presse tenue hier midi à l'hôtel Reine Elisabeth, son président M. A. Scheinfeld, de Chicago — à la surprise générale, ce dernier a dit, au début, quelques mots en français — a prononcé des remarques fort à propos sur l'importance de la vente sur les marchés du monde. En ce qui concerne les divergences politiques, il y a interdépendance économique des nations, dit-il, et le Canada dépend aussi bien des E.-U. que ce dernier pays du Canada et il en est de même des autres pays. En face des efforts des communistes, les nations du monde libre se doivent donc d'aider les pays sous-développés, en stimulant les exportations et, en ce faisant, elles font d'une pierre deux coups. Il importe que l'on ne perde pas de vue l'assertion du président de Manpower Inc à l'effet "qu'il nous faut exporter pour survivre". Il va sans dire que les manufacturiers doivent recourir à des campagnes de ventes, pour introduire leurs nouveaux produits sur les marchés régionaux, nationaux ou internationaux. C'est alors que les bons offices d'organismes comme Salespower Inc. se révéleront fort appréciables si l'on en juge par le fait que dans une seule campagne de ventes effectuée pour une entreprise chimique, elle, elle mit 256 vendeurs sur la route qui effectuèrent quelque 52,000 ventes en 4 semaines seulement. De tels résultats se passent de plus amples commentaires.

MARCEL CLEMENY

## Adjudication de bourses

L'exécution d'un projet d'éducation populaire ne se conçoit pas sans la participation de la jeunesse. En organisant une campagne pour la restauration de l'économie canadienne-française, le Conseil d'Expansion Économique a adopté une formule pour stimuler nos jeunes à y prendre part et à en tirer des leçons profitables. Voici ce qui ressort en partie de son récent communiqué.

Après avoir poursuivi, durant quelques mois, une campagne en faveur de nos réservoirs de capitaux canadiens français, nous nous sommes rendu compte de l'intérêt marqué que les adultes ont apporté à ce travail, mais nous devons admettre que, probablement en raison des programmes très chargés de nos écoles, les éducateurs en général n'ont pas assez profité de cette occasion qui leur était offerte d'offrir à nos jeunes de nos problèmes économiques et de leurs implications.

Il nous a donc semblé opportun de susciter des éléments de motivation, chez les étudiants et chez les éducateurs, en leur offrant de récompenser leurs efforts. Nous avons donc décidé, après consultation, d'instituer un concours extra-scolaire ou parascolaire où les jeunes seront invités à faire rapport de l'étude sérieuse qu'ils auront faite de tous les documents publiés par le Conseil d'Expansion Économique.

De plus, après consultation avec le directeur des Facultés de Commerce de nos trois universités, un montant de \$3,000.00 sera octroyé pour des bourses d'études au niveau universitaire, pour des travaux de recherches, ou pour toutes autres fins qu'on sera d'accord à nous recommander.

Un tel projet supposait évidemment la participation financière d'un grand nombre de personnes qui allaient trouver une grande entreprise dont les dirigeants reconnaissent l'opportunité d'une telle action et dont le budget permet un débours annuel minimum de \$20,000.00 soit le revenu d'un capital d'environ \$400,000.00. J'ai le très grand plaisir de rendre public le nom de l'industrie canadienne-française qui a accepté cette responsabilité: il s'agit des Distilleries Melchers Limitée. Nous avons cru qu'un tel geste, sans précédent dans notre histoire, devait être l'occasion d'un rassemblement de notre élite et d'une manifestation solennelle.

Au nom de la nation canadienne-française et du Conseil d'Expansion Économique c'est avec fierté que nous présentons un témoignage de reconnaissance aux Distilleries Melchers et à leur conseil d'administration. Nous voulons ajouter, à l'adresse de l'honorable M. René Marchand, du lieutenant-colonel Sarto Marchand, président de la compagnie, ainsi que ses frères MM. Maurice et René Marchand, une reconnaissance particulière pour la latitude qu'ils nous ont donnée dans la distribution de ces montants, au plus grand bénéfice de la collectivité canadienne-française. Ces messieurs ont démontré leur foi en la réciprocité de la solidarité et veulent, par un geste éloquent, se montrer solidaires du milieu qui permet

le développement de leur industrie. La création d'un fonds aussi substantiel justifie l'institution d'une corporation distincte, qui portera le nom de "Fondation Melchers".

Si l'on étudie l'évolution d'autres fondations analogues, on constate que les initiateurs ont surtout permis la constitution de structures et que des sommes encore plus considérables ont été inscrites par des philanthropes préoccupés des mêmes objectifs. Il est évident qu'aucune campagne ne sera entreprise pour solliciter des dons additionnels, mais nous invitons toutes les maisons d'affaires qui auront besoin d'une relève bien préparée à souscrire les montants qu'ils jugeront opportuns, pour accélérer et intensifier l'éducation économique de la génération qui monte.

### Les ventes dans les grands magasins

Les ventes des grands magasins, au cours de la semaine terminée le 7 juillet, ont augmenté de 2.9 p.c. en valeur, au regard d'un an auparavant. Des augmentations de 23.9 p.c. dans les provinces atlantiques et de 17.7 p.c. au Québec ont plus que contrebalancé des diminutions de 1.2 p.c. en Ont. et de 0.8 au Manitoba, de 3.5 en Saskatchewan, de 1.6 en Alberta et de 6.4 p.c. en Colombie canadienne.

### Bourse de Toronto

L'affaissement de la liste mobilière s'est accentuée hier

TORONTO — La possibilité d'élections générales a eu pour effet de ralentir l'activité hier à la Bourse de Toronto.

Les derniers événements survenus à Ottawa ont également influé sur le marché des obligations, qui avait haussé de 1/4 mercredi par suite de la rumour que le gouverneur de la Banque du Canada, M. James R. Coyne, avait résigné ses fonctions, mais qui a cédé hier 1/4 avec le démenti de la rumour.

L'indice des industrielles a haussé de 3.32 à 598.56, son plus fort fléchissement depuis le 27 juin. Les denrées alimentaires, les sidérurgiques, les services publics et les institutions financières ont grandement contribué à cet état de chose.

Les métaux communs se sont effrités. Consolidated Mining and Smelting, Denison, Steep Rock et Gunnar ont été les seuls à progresser, mais les gains se limitaient à des fractions. East Malartic, Consolidated Halliwell and Langis ont décliné au milieu d'une forte activité.

Dans le secteur des mines, Giant Yellowknife et Kerr Addison ont perdu quelques cts.

Les cours des grains

CHICAGO — Le marché à terme présentait une tendance générale à la baisse, hier. De nombreux contrats ont été plus de deux cents et les contrats de seigle pour livraison prochaine ont perdu jusqu'à plus de trois cents.

Le maïs, l'avoine et le soya ont cédé deux cents à certains moments. Le blé accusait des pertes fractionnaires.



On remarque, de gauche à droite, sur la vignette ci-dessus, MM. Léopold Garant, président de la Corporation des instituteurs et institutrices de la province de Québec; M. Jean Séguin, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal; le lieutenant-colonel Sarto Marchand, président des Distilleries Melchers Ltée; M. Bernard Tessier, directeur général du Conseil d'Expansion Économique; M. Gérard Turcotte, chef du secrétariat de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste de la province de Québec; le docteur Gérard Letendre, président de la Fédération des Chambres de commerce de la province de Québec, et M. Jean-Marie Beauchemin, secrétaire de la Fédération des collèges classiques, qui ont assisté récemment au lancement de la Fondation Melchers, sous les auspices du Conseil d'Expansion Économique. (STUDIO LAUZANNE)

## Taux d'escompte de la Banque du Canada

A 2.87% soit 1% de moins

OTTAWA — Le taux d'escompte de la Banque du Canada est descendu hier de 2.88 pour cent qu'il était la semaine dernière à 2.87 pour cent, à la suite de la vente de \$95,000,000 de bons du Trésor échéant dans 91 jours.

Le taux d'escompte, un indicateur des conditions du marché monétaire à court terme n'a accusé aucun changement marqué depuis trois semaines. Le taux d'escompte, qui ne s'applique que dans les rares cas où la Banque Centrale consent aux banques à charte, est fixé à un quart de pour cent au-dessus du rendement moyen de la vente hebdomadaire de bons du Trésor échéant dans 91 jours.

## Bourse de Montréal

La réaction s'accroît hier sur la place locale

MONTREAL — La Bourse de Montréal et la Bourse Canadienne accusaient un fort fléchissement hier au milieu d'une faible activité. Les pertes avaient prédominé sur les gains dans la proportion de deux contre un.

Dans le secteur des papeteries, Price Lines, a cédé 1/4, Abitibi et Consolidated Paper, 1/4 chacun.

Dans le compartiment des banques, Imperial de Commerce a baissé de 1/4 à 67 et Royale de 1/4 à 76 1/2.

Dans le secteur des services publics, Power Corp. a baissé de 1% à 55 1/2 tandis que Shawinigan a haussé de 1/4 à 25 1/2.

Dans le compartiment des mines, McIntyre Porcupine, Ventures et Hollinger ont décliné tandis que Steep Rock a gagné 20 cents.

International Nickel a baissé de 1/4 à 82 1/2 dans le secteur des métaux communs.

Les affaires ont porté sur 144,200 valeurs industrielles et sur 195,500 actions minières et pétrolières.

## Marché aux bestiaux

MONTREAL — Des bovins se sont vendus 50 cents de moins que la semaine dernière cette semaine sur les marchés à bestiaux de la métropole, des veaux, un dollar de moins, des porcs, de 15 cents à 75 cents de plus, des truies, un dollar de moins et les moutons et les agneaux aux mêmes prix.

On a offert en vente cette semaine 1,329 bovins, 1,503 veaux, 833 porcs et 334 agneaux et moutons. On avait offert en vente la semaine dernière 1,096 bovins.

Les bouvillons de choix ont rapporté entre 22 et 22.50, les bons, entre 21.25 et 21.75, les moyens, entre 20 et 21.25, les communs, entre 15.25 et 20; les génisses moyennes, entre 18 et 19, les communes, entre 13.75 et 18; les bonnes vaches, entre 15.50 et 16.75, les moyennes, entre 14.75 et 15.50, les communes, entre 14 et 15; les bons taureaux, entre 18 et 19.50, les communs et les moyens, entre 12.75 et 18.25; les bons veaux de lait, entre 25 et 27, les moyens, entre 20 et 25, les communs, entre 18 et 20; les bons agneaux, entre 24 et 25, les communs, entre 18 et 23 et les moutons, entre 5 et 11.

Au marché de l'ouest, les porcs de la catégorie A se sont vendus à 30.75 et les truies, à 18.20.

## Cours des changes

New-York, dollar ..... 1.03 17-32  
Angleterre, livre ..... 2.8850  
France, franc ..... .2115  
B.ig.que, belga ..... .0208  
Italie, lire ..... .061673  
Es.agne, peseta ..... .0174  
Suisse, franc ..... .24  
L'ollande, florin ..... .2882  
Norvège, couronne ..... .1444  
Danemark, couronne ..... .1494  
Suède, couronne ..... .2603  
Alle. agne, DM ..... .3602  
Tchécoslovaquie, cour. .... .1438  
Mexique, peso ..... .0828  
Venezuela, bolivar ..... .2277

## Cours de l'or

LONDRES — Cote de l'once d'or fin en argent américain sur le marché européen: \$35.09 à l'achat et \$35.12 à la vente. Prix de l'once de Troyes à la Bourse londonienne des lingots: \$35.11 1-50 (252 shillings, 2 pence).

PARIS — Le Napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 39.50 NF hier sur le marché libre de l'or français. L'algie, pièce d'or américaine de \$10, cotait 108.00 NF.

## Bourse de New-York

Wall Street continuait de dégringoler hier

NEW YORK — La baisse du marché s'est accentuée hier. Une fois encore, les courtiers ont expliqué cet état de chose par la présente tension internationale.

Par contre, plusieurs valeurs spatiales accusaient des gains. Les sidérurgiques, les chemins de fer, les pétrolières, les tabacs, les matériaux de construction et les produits électroniques ont grandement contribué à ce fléchissement.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a baissé de 1.50 à 244.40. Le virement a été de 2,670,000 actions au regard de 3,070,000, mercredi.

Avec a été le stock le plus en demande, haussant de 13 à 23 1-8 sur un déplacement de 36,600 actions.

Dans le secteur des valeurs canadiennes, Aluminium Ltd, McIntyre Porcupine, Distillers Seagrams, Dome Mines, Walker Gooderham, International Nickel et Hudson Bay Mining accusaient des pertes fractionnaires. Par contre, Granby Mining a gagné 3-8.

La Bourse Américaine présentait une tendance générale à la baisse. Le virement y a été de 1,200,000 actions au regard de 1,100,000, mercredi. Sur le marché des valeurs canadiennes, Preston, Jupiter Oils, Molybdène et Fargo Oil accusaient des baisses fractionnaires.

## Denrées alimentaires

MONTREAL — Cours des denrées transmis à Montréal, hier, par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cagots de bois: extra-gros 50-50 1/2; A gros 49-50; A moyen 46; A poulette 29-30; B 37-38; C 25-26. Arrivages 100.

Beurre: arrivages courants, admissible 62 1/4-63 1/4 de stockage, non-admissible 61 1/4-62 1/4; frais, de crémeries, enveloppé 64 1/2-66; frais en gros, admissible 63-64; de stockage, non-admissible 63-63 1/4.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc 31; en gros, québécois blanc 32; coloré 32 1/4. Pommes de terre: I.P.-E. les 75 livres 2.15-2.50; N.-B. les 75 livres 1.90-2.25, les 50 livres 1.30-1.60.

## A. Renaud & Cie Ltée

Courtier en valeurs

Commandes exécutées sur tous les marchés

200 ouest, rue St-Jacques  
Montréal — VI. 4-2886

## Consolidated Paper vend plus, mais gagne moins

MONTREAL — Le dollar américain était à une prime de 3 5-16 pour cent en devises canadiennes, en baisse de 1-8 hier, à la fermeture.

Le livre sterling était inchangé à \$2.87 3-4. Le dollar américain: offert 1.03 1-4; demandé 1.03 3-8.

Consolidated Paper a vu ses ventes atteindre les \$58,287,381 durant le 1er semestre vs \$56,893,103 durant les mêmes 6 mois en 1960. Le gain net par action fut équivalent à \$1.19 vs \$1.25.

**Vous êtes intéressé aux possibilités de placement dans l'ÉLECTRONIQUE?**

**Veillez alors considérer TELEVISION-ELECTRONICS FUND, INC.**

Il s'agit d'un fonds de placement mutuel qui fournit aux épargnants l'occasion de bénéficier non seulement de l'essor rapide et dynamique de l'électronique, des calculateurs et de la télévision, mais aussi d'autres réalisations relatives à l'ère spatiale et aux applications industrielles et domestiques des dispositifs électroniques.

A la faveur d'une administration habile et expérimentée, le Fonds connaît depuis 12 ans et demi un accroissement des plus impressionnants, tant par la plus-value de son actif que par les dividendes qu'il a versés.

A ceux qui sont en quête d'une plus-value; d'une source de revenu et d'un portefeuille diversifié nous suggérons d'étudier les occasions de placement offertes par les industries de l'électronique, des calculateurs, et autres qui s'y greffent. Pour tout renseignement additionnel, veuillez communiquer avec n'importe lequel de nos bureaux ou poster le coupon ci-dessous.

## NESBITT, THOMSON AND COMPANY, LIMITED

355, rue Saint-Jacques ouest, MONTREAL, tél. VI. 5-9221

MONTREAL QUEBEC TORONTO OTTAWA HAMILTON LONDON, ONT.  
KITCHENER BARBIE PETERBOROUGH COBURN WINDSOR  
REGINA CALGARY EDMONTON VANCOUVER VICTORIA SAINT JOHN  
FREDERICTON MONCTON HALIFAX BOSTON NEW YORK  
LONDON ZURICH SYDNEY

Veillez m'adresser, sans obligation de ma part, des renseignements sur le Television-Electronics Fund, Inc.

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

# NOUVEAU SERVICE

ENTRE

## MONTREAL — QUÉBEC

(ALLER ET RETOUR)

### ENVOLES QUOTIDIENNES

VOL 130 DEP. MONTREAL 9:00 A.M. ARR. QUEBEC 9:50 A.M.  
VOL 292 DEP. MONTREAL 2:30 P.M. ARR. QUEBEC 3:20 P.M.  
VOL 291 DEP. QUEBEC 12:30 P.M. ARR. MONTREAL 1:20 P.M.  
VOL 131 DEP. QUEBEC 8:35 P.M. ARR. MONTREAL 9:25 P.M.

# QUEBECAIR

AU SERVICE DE L'EST CANADIEN

• SAUF LE DIMANCHE

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Net'. Lists various stocks like Alcan, Bell, and various industrial shares.

COURS FOURNIS PAR LA PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data provided by the Canadian Press, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Net'. Lists various stocks like B. Bell, B. Can, and various industrial shares.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Net'. Lists various stocks like Alcan, Bell, and various industrial shares.

American Stock Exchange

Table of American stock market data, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Net'. Lists various stocks like American Oil, American Gas, and various industrial shares.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Net'. Lists various stocks like Alcan, Bell, and various industrial shares.

Dow Jones

Table showing Dow Jones index values for various categories like Industriels, Chemins de fer, and Stocks.

AVIS

AVIS. Avis est, par les présentes, donné, conformément à l'article 1313 du Code de civil, que LULLABY PRODUCTIONS INC., dont le siège principal des affaires, dans la province de Québec, est situé dans la ville de Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TOBACCO-INDUSTRIELLE-ROTONDIANA, à titre de garant, par acte notarié en date du 22e jour de juillet 1961, enregistré au Bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 23e jour de juillet 1961, sous le numéro 1541895.

LA BANQUE TOBACCO-INDUSTRIELLE-ROTONDIANA

AVIS. Avis est, par les présentes, donné, conformément à l'article 1313 du Code de civil, que SHELL PLUMBING & HEATING CO. (Société en liquidation), dont le siège principal des affaires, dans la province de Québec, est situé dans la ville de Québec, a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TOBACCO-INDUSTRIELLE-ROTONDIANA, à titre de garant, par acte notarié en date du 22e jour de juillet 1961, enregistré au Bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 23e jour de juillet 1961, sous le numéro 1541896.

AVIS

AVIS. Avis est, par les présentes, donné, conformément à l'article 1313 du Code de civil, que SHELL PLUMBING & HEATING CO. (Société en liquidation), dont le siège principal des affaires, dans la province de Québec, est situé dans la ville de Québec, a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TOBACCO-INDUSTRIELLE-ROTONDIANA, à titre de garant, par acte notarié en date du 22e jour de juillet 1961, enregistré au Bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 23e jour de juillet 1961, sous le numéro 1541896.

MOYENNES A MONTRÉAL

Table showing average stock market data for Montreal, including columns for 'Montreal Stock Exchange' and 'Canadian Stock Exchange'.

MOYENNES A N.-Y.

Table showing average stock market data for New York, including columns for 'Moyennes des obligations à N.-Y.' and 'Moyennes à N.-Y.'.

MOYENNES A N.-Y.

Table showing average stock market data for New York, including columns for 'Moyennes des obligations à N.-Y.' and 'Moyennes à N.-Y.'.

MOYENNES A N.-Y.

Table showing average stock market data for New York, including columns for 'Moyennes des obligations à N.-Y.' and 'Moyennes à N.-Y.'.

MOYENNES A N.-Y.

Table showing average stock market data for New York, including columns for 'Moyennes des obligations à N.-Y.' and 'Moyennes à N.-Y.'.

COMPTABLES AGREÉS

Large advertisement for 'COMPTABLES AGREÉS' featuring various firms like J.A.W. ARCHAMBAULT & ASSOCIES, DENIS, ANDRE, HOULE & CIE, and others, with contact information and services offered.



# Mays fait gagner San Francisco

### Il cogne un circuit opportun à la 8e manche - Miller se distingue - Une défaite pour Bob Friend

**SAN FRANCISCO.** — Willie Mays a cagné un circuit à la 8e manche — son 24e de la saison — pour donner une victoire de 2 à 1 aux Giants de San Francisco sur les Pirates de Pittsburgh, ici hier, dans une joute régulière au calendrier de la Ligue Nationale.

Stu Miller qui a été crédité de la victoire dans la joute des étoiles des majeures, mardi dernier, a remporté son septième triomphe de la course au championnat dans le circuit Warren Giles. Une foule de 18,243 amateurs de baseball a été témoin des hostilités.

Au cours de la joute, le troisième-but Jimmie Davenport, le premier-but Willie McCovey et l'instructeur Whitey Lockman, tous des Giants, ont été expulsés hors du terrain.

Mays a réussi son circuit aux dépens du lanceur perdant, Bob Friend, dont le record actuellement est de neuf victoires et dix défaites. Miller a un record de sept victoires et deux échecs.

A SAN FRANCISCO		PITTSBURGH	
AB	P	CS	PP
Virgion, CC	4	1	0
Groat, AC	4	0	1
Clemente, CD	4	0	2
Stuart, LB	1	0	0
D-Skinner	3	0	0
Hoak, 2B	3	0	0
Christopher, CG	3	0	0

SAN FRANCISCO		PITTSBURGH	
AB	P	CS	PP
Amalfitano, 2B	5	0	2
Kuzin, CO-2B	4	0	1
Landrith, R	0	0	0
M. Alou, CD	4	0	0

## Les meneurs dans les Majeures

LIGUE AMERICAINE	
PJ	AB
Howard, N. Y.	55 187 28 49 349
Brandt, Balt.	45 249 48 85 341
Piersall, Cleve.	71 283 45 96 339
Killebrew, Minn.	74 253 35 87 331
Mantle, N. Y.	81 278 74 89 331
Sievers, Chic.	76 279 40 87 312
Roman, Cleve.	82 287 40 88 310
Gentile, Balt.	77 248 35 86 308
Green, Wash.	83 186 28 37 308

CIRCUITS	
PJ	AB
Maris, New York	33
Mantle, New York	29
Killebrew, Minnesota	25
Cash, Detroit	24
Gentile, Baltimore	22
Goatley, Detroit	22

POINTS PRODUITS	
PJ	AB
Gentile, Baltimore	82
Maris, New York	80
Mantle, New York	74
Cash, Detroit	70
Killebrew, Minnesota	68

LIGUE NATIONALE	
PJ	AB
Clemente, Pitt.	76 304 54 109 339
Altman, Chic.	65 238 39 83 349
Hoak, Pitt.	72 242 38 81 335
Moore, L. Ans.	71 240 41 80 333
Robinson, Cin.	83 293 87 96 328
Rinson, Cin.	84 338 35 110 323
Aaron, Milw.	77 298 35 96 322
Boyer, Fran.	84 318 74 102 321
Boyer, S. Louis	79 263 41 88 321
Willa, L. Ans.	79 327 10 104 318

CIRCUITS	
PJ	AB
Mays, San Francisco	24
Robinson, Cincinnati	23
Mathews, Milwaukee	20
Aaron, Milwaukee	20

POINTS PRODUITS	
PJ	AB
Cepeda, San Francisco	77
Robinson, Cincinnati	70
Mays, San Francisco	66
Aaron, Milwaukee	64
Freese, Cincinnati	60

Mays, CC		Cepeda, 1B-CG	
AB	P	CS	PP
4	1	2	1
4	0	1	0
4	0	2	0
4	0	0	0
1	0	0	0
1	0	1	0
1	0	0	0
2	0	0	0
2	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0

TOTAUX	
AB	P
34	2
11	2

A-Simple pour McCovey à la 7e R-Simple pour O'Dell à la 7e C-Court pour Boney à la 8e D-Trade pour Stuart à la 8e PITTSBURGH 100 000 000-1 SAN FRANCISCO 000 000 11x-2

E-McBean, R-A. Pittsburgh 24-11. San Francisco 27-9. Di-Pagan, Amalfitano et Cepeda; Amalfitano et McCovey; Pagan et McCovey. LB-Pittsburgh 4. San Francisco 11. 2B-Masereola. Kuzin. Cir.-Mays. BV-Virgion. S-Paron.

Friend (P 9-10) 7: 11 2 4 McBean 7: 5 0 0 2 1 O'Dell 7: 4 0 1 1 3 Miller (G 7-2) 2 0 0 0 0 A-Secov. Venison. Sudol et Daz-coll. T-2:42. A-11:228.

## A Blue Bonnets

Il y aura de l'action à Blue Bonnets en fin de semaine. Aujourd'hui, demain et dimanche, on verra à l'oeuvre Paul Riddell et sa troupe, les "All American Dare Devils", dans un spectacle qui tient à la fois de la plus folle acrobatie et de la témérité la plus invraisemblable... au cours duquel 21 autos seront démantibulées.

Les amateurs d'émotions fortes seront servis à souhait. Le clou du spectacle sera sûrement ce bolide filant à plus de 80 milles à l'heure qui viendra s'écraser sur un mur de glace de 2 tonnes. On verra également d'autres numéros sensationnels comme seuls les "Dare Devils" peuvent en présenter.

Une douzaine de conducteurs recrutés dans les grands centres sportifs, Paris, Irlande, Long Beach, Californie, seront au volant d'autos qui seront lancées à toute vitesse sur des rampes pour ensuite aller se fracasser en une masse de métal tordu.

Riddell est un Montréalais qui vit maintenant à Ste-Anne-de-Bellevue. Il pratique ce métier de casse-cou depuis plus de dix ans. Gordon Bruce, également de Ste-Anne-de-Bellevue, fera le saut périlleux en motocyclette; il conduira à travers un mur de feu, un tunnel de feu et une clôture de planches!

Ce spectacle sera présenté ce soir et demain soir. Il y aura maintenant spéciale dimanche après-midi, à 2h.30, pour enfants qui devront être accompagnés d'une personne adulte.

## Lanceurs probables

Voici la liste des lanceurs probables pour aujourd'hui dans les ligues Majeures:

Ligue Nationale	
Chicago (Cardwell 8-6) à Cincinnati (Jay 12-4); 8h:05 p.m.	
Milwaukee (Hendley 12) à St-Louis (Broglie 6-9); 8h: p.m.	
Philadelphie (Covens 1-2) à Los Angeles (Podres 9-2); 10h: Pittsburgh (Gibbon 7-4) à San Francisco (4-6); 10h:15 p.m.	

## Tournoi de la Mauricie

La 28e reprise du tournoi pour le championnat de la Vallée de la Mauricie est actuellement en progrès au club Pavillon Mauricien du Cap-de-la-Madeleine. La section féminine qui réunit les meilleurs joueurs de Trois-Rivières et des environs doit être terminée mercredi et dès jeudi le 20 juillet, la section ouverte débutera. Ce dernier groupe comprendra les huit meilleurs joueurs du district local et les joueurs de l'extérieur venant principalement des villes de Québec, Sherbrooke, Toronto, Montréal et même des États-Unis.

Parmi ce groupe l'on remarque les meilleurs joueurs de la province de Québec et plusieurs joueurs classés à travers le Canada. La liste des participants comprend chez les hommes: Robert Bédard, Roland Godin, Lorne Main, Brendan Macken, Ellis Tarsis, George Robinson, Henri Rochon, Geoff Black, Jacques Giguère, Mike et Keith Carpenter, Denis Crotty, André Tielemans, Claude Savaria, John Fraser, Ian Nordstrom et plusieurs autres.

Chez les femmes: Marian Boudry, Denise Hunnius, Mariette Laframboise, récemment (réinstallée amateur), Ann Bédard, Brenda Nunns, Veronica Holdup, Fay Urban, Evelyn Carpenter, Louise Vinet, Géralda Hevel et Mme Gilbert Nunns.

Il y aura compétition en simple et en double pour les hommes et les femmes, un tournoi junior pour les garçons et les filles, une section juvénile pour les garçons et enfin une section "Vétérans sénior" de 45 ans et plus en simple et en double.

Ce tournoi est sanctionné par l'association de "law-tennis" de la province de Québec et est sous la direction de Claude Murray et Roméo Cadioux.

## Sherbrooke au 1er rang

Trois-Rivières visitera La Bohème demain après-midi, tandis que Sherbrooke se rendra au club Pinaux disputer la victoire au club "400" alors que la ligue de tennis interzones provinciale présentera son programme hebdomadaire de fin de semaine.

Une victoire pour le club La Bohème lui assurerait probablement une place dans les éliminatoires, tandis que le résultat du match Sherbrooke vs "400" déterminera l'équipe qui occupera la première position.

Grâce à sa victoire de 7 à 0 contre Granby la semaine dernière, Sherbrooke est actuellement en tête de la ligue mais a disputé une rencontre de plus que La Bohème et "400" de Montréal.

## Classement actuel

Sherbrooke	13 pts
Québec	13 "
"400"	11 "
La Bohème	8 "
Granby	8 "
Trois-Rivières	5 "

## L'OMNIUM CANADA Lema et Cupit en 1ère place

**WINNIPEG.** — Les Américains Tony Lema et Jacky Cupit sont sur un pied d'égalité au premier rang à la fin de la deuxième ronde du tournoi de golf pour le championnat omnium du Canada. Ils ont chacun un total de 135 coups.

## LES MEILLEURS :

Tony Lema, San Leandro, Calif.	65-70-135
Jack Cupit, Longview, Texas	66-69-135
Tom Nieporte, Bronxville, N.-Y.	68-68-136
Jon Gustin, Gladwyne, Pa.	66-70-136
Dave Hill, Denver, Colo.	67-69-136
Joe Campbell, Chattanooga, Tenn.	70-66-136
Buster Cupit, Fort Smith, Ark.	70-67-137
Mac Main, Danville, Va.	68-69-137
Jack Fleck, Los Angeles, Calif.	69-68-137
Dave Raglan, Orlando, Flo.	69-69-138
Bob Goalby, Crystal River, Flo.	68-70-138
Howie Johnson, Cog Hill, Ill.	67-72-139
Frank Whibley, Kitchener, Ont.	69-70-139
Johnny Pott, Shreveport, La.	69-70-139
Frank Boynton, Corpus Christ, Tex.	68-71-139
Joe Tachan, Winnipeg	68-71-139
Bobby Nichols, Midland, Tex.	69-70-139
George Bayer, Miami, Flo.	69-71-140
Don Fairfield, Casey, Ill.	70-70-140
Ken Still, Tacoma, Wash.	72-68-140
Doug Ford, Crestwood, N.-Y.	71-69-140
Dean Refram, Medinah, Ill.	70-70-140
Bruce Crampton, Sydney, Australie	70-70-140
Dow Finsterwald, Tequesta, Flo.	72-68-140
Phil Rogers, Lajolla, Calif.	71-69-140
Dick Stranahan, San Leandro, Calif.	70-70-140
George Knudson, Toronto	68-72-140

## Professionnels et amateurs au tournoi de Wimbledon

**LONDRES.** — Les autorités de Wimbledon ont laissé entendre hier qu'elles pourraient bien défier la Fédération internationale de tennis et ouvrir leur tournoi de l'an prochain aux professionnels tout aussi bien qu'aux amateurs.

Dans un communiqué au ton très réservé, le club de Wimbledon, un des grands promoteurs de la cause du tennis omnium, précise qu'il devra apporter une attention toute particulière à la nature de son tournoi de l'an prochain, en raison de la décision prise mercredi par la

Fédération, lors de sa réunion à Stockholm. Lors de cette réunion, la Fédération a approuvé en principe les tournois omnium, mais a remis à l'an prochain sa décision au sujet de la façon dont ils pourraient être conduits. Ce qui revient à dire que l'on aura définitivement pas de tournois omnium avant 1963. Les autorités de Wimbledon, dans leur communiqué d'hier, ont tenu à rappeler qu'elles se sont déjà prononcées, par vote substantiel, en faveur d'un tournoi omnium à Wimbledon en 62.



Le 45ième tournoi annuel pour les championnats canadiens de natation et de plongeon aura lieu du 31 juillet au 3 août dans cette piscine extérieure en forme de "L" située au parc Ballantyne, à Dorval. Le parcours de 25 verges comprend six allées de sept pieds de largeur, d'une profondeur minimum et maximum de 3'6" et 4'6". Des divisions seront faites tout le long des allées. La section des plongeurs mesure 39' de longueur sur 35' de largeur et sa profondeur est de 10'6". Les deux tremplins réglementaires seront en sapin de Douglas traité au plastique et recouvert d'une surface non glissante. On installera suffisamment de sièges pour asseoir 1,000 personnes.

## L'OMNIUM BRITANNIQUE Dai Rees et Harold Henning en vedette

L'Américain Arnold Palmer est un coup seulement derrière les meneurs - Une mauvaise ronde pour Gary Player

**BIRKDALE, Ang.** — Le Gallois Dai Rees et le Sud-Africain Harold Henning, luttant contre des vents atteignant presque des proportions d'ouragan, ont réussi hier à maintenir les devants après deux rondes du tournoi pour le championnat de golf omnium britannique.

Le favori pour remporter les honneurs du tournoi, l'Américain Arnold Palmer, a pris un coup de punition et a fini avec un total de 143, un coup derrière les meneurs. Le champion du tournoi de l'an dernier, Kel Nagle, d'Australie, est sur un pied d'égalité avec Palmer.

Après chacun une première ronde de 68 coups, Rees et Henning ont joué une de 74 hier, pour leur total de 142. Palmer, après une première ronde de 70, en a joué une de 73, ce pendant que le total de Nagle est formé de rondes de 68 et 75.

Un seul autre Américain, Paul Runyan, âgé de 32 ans, s'est qualifié pour les dernières rondes. Des rondes de 75 et 77 lui don-

nent un total de 152. Samedi dernier, Runyan a remporté le championnat senior du monde avec une victoire de 3 et 1 aux dépens de Sam King, de Grande-Bretagne.

Gary Player, le jeune Sud-Africain de 25 ans avec lequel Palmer partage la première position pour l'argent gagné dans le circuit américain, a connu une mauvaise journée. Il a pris un 77 et son total de 150 le laisse à huit coups des meneurs.

**La fin aujourd'hui**  
Quarante-huit joueurs avec des comptes de 153 ou mieux pour les 36 premiers trous participent aux deux rondes finales d'aujourd'hui sur les "links" Birkdale, que le vent fouette à peu près continuellement.

Une foule de 5,000 personnes a vu un Arnold Palmer en grande forme pour la première demie de sa ronde hier. Il a joué ses neuf premiers trous en 34 coups, soit deux sous la normale. Il a réussi quatre "birdies" à ses six premiers trous. Il n'a eu besoin que d'un "putt" pour chacun de ces premiers trous. C'est au 16e, un très long trou que Palmer s'est troué en panne. Il a frappé son 2e

coup dans une trappe près des verts. Il sembla que pour un golfeur du calibre de Palmer, ce serait un coup facile. Il était à effectuer son swing lorsque sa balle se déplaça de quelques pouces, probablement poussée par un coup de vent. Toujours est-il que Palmer ne frappa pas la balle comme il l'aurait voulu; elle vola haut, par-dessus le vert et dans les broussailles.

Après avoir regardé la position de sa balle, Palmer demanda qu'on décidât officiellement s'il prendrait une punition d'un coup pour avoir frappé la balle alors qu'elle était en mouvement dans une trappe. La décision: l'imposition d'une punition d'un coup.

Lorsque les concurrents sont arrivés sur le parcours pour la ronde d'hier, le parcours avait plutôt l'air d'un champ de bataille d'un terrain de golf. Les dégâts causés par le vent étaient visibles partout: marquises arrachées, kiosques et roulettes renversés, tentes emportées sur les "airways". Et le vent continua de soulever tout l'avant-midi durant, à tel point que les concurrents n'avaient du mal à garder leur équilibre.

## LE CHAMPIONNAT AMATEUR DU QUEBEC

### Tom Hunter se signale

Tom Hunter, vétéran du Summerlea, sont sur un amateur du club Whillock de Montréal, a joué hier la meilleure ronde de compétition jamais réussie sur les parcours "bleu" du club Royal Montreal et a pris les devants dans la première ronde du tournoi pour le championnat de golf amateur de la province de Québec.

Hunter a joué pour la normale de 70, prenant 35 à l'aller et le même compte au retour. Il a réussi trois "birdies" et a pris un de plus que la normale à trois des trous.

Les deux plus proches rivaux de Hunter sont Pete Dennis, du club Kanawaki et Brian McGuigan, de Summerlea, avec 74 chacun. André Brossard, de Saint-Jean, Jamie Robertson, du Royal Montreal et Ken Ward

de Summerlea, sont sur un pied d'égalité à 75. Le nombre des concurrents a été réduit de 170 à 64 pour les trois dernières rondes de match play qui commencent aujourd'hui.

**CLEVELAND.** — Les Barons de Cleveland, de la ligue Américaine de hockey, ont annoncé avoir ait l'acquisition du joueur d'avant Dick Van Impe, des Américains de Rochester. Les Barons n'ont pas divulgué le montant d'argent qu'ils ont versé pour les services de Van Impe, un ailier droit de 24 ans. La saison dernière, il était au même rang chez les compteurs de l'équipe, avec 21 buts et 35 assistances.

## Van Impe à Cleveland

Ministère de la Voirie  
Province de Québec  
**SOUSSIONS**  
Route Trans-Canada  
Section : Q.E.  
Projet : Q.E.-17

Le ministère de la Voirie demande des soumissions pour travaux de terrassements et de gravelage de la route Trans-Canada dans la municipalité des Cantons-Unis de Wendover et Simpson, comté de Drummond. Longueur : 6,17 milles.

Une copie des plans, devis et formule de soumission pourra être obtenue en s'adressant au: Ministère de la Voirie, Chambre E-3, Hôtel du Gouvernement, Québec.

ou Ministère de la Voirie, Bureau de la route Trans-Canada, 8440, boul. St-Laurent, Montréal.

en versant la somme de \$25, laquelle n'est pas remboursable. Seuls les entrepreneurs ayant leur principale d'affaires au Canada sont admis à soumissionner.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, pour une somme équivalant à 10% du total de la soumission ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond) et équivalent au montant du chèque visé mentionné plus haut.

Les soumissions devront être adressées au ministère de la Voirie, Service des Contrats, chambre E-3, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 11 h. 30 p.m. le 2 août 1961, heure normale de l'Est, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure. Elles devront porter, sur l'enveloppe, les mots "Route Trans-Canada, Section Q.E., Projet Q.E.-17."

Le ministre ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.  
Roger LaBrèque,  
sous-ministre de la Voirie.

UNE BIÈRE "Plus Vive!" FAITE POUR LA VIE QUE VOUS AIMEZ VIVRE

**LA BIÈRE MOLSON CANADIAN**

Rien d'étonnant que la bière Molson "Canadian" soit le rafraichissement préféré des gens actifs du Québec d'aujourd'hui: "plus vive", elle est faite pour la vie qu'ils aiment vivre! Maintenant en bouteilles brunes qui la protègent contre la lumière.

